

La Gueule ouverte

N° 230/ Hebdomadaire/ 4 octobre 1978/ 5 FF

Suisse 3 FS/ Belgique 42 FB

Larzac: vers l'épreuve de force?

Vendredi 29 septembre : Bernard, Préfet de l'Aveyron rend publics les arrêtés de cessibilité des terres agricoles convoitées par l'armée dans deux communes du plateau du Larzac.

Un pas de plus est franchi vers l'expropriation des paysans du Larzac. La riposte ne se fait guère attendre : Jeûne à Rodez, mobilisation des comités Larzac, manif-labours dimanche prochain sur le Causse.

Et ce n'est qu'un début. (voir page 20)



Photo : Eddie-Kuligowski



Le parc du Mercantour: Un moindre mal écologique

(voir p. 9 à 12)

Les «verts» au Parlement Européen :
LA POLEMIQUE COMMENCE

(voir p. 6 et 7)

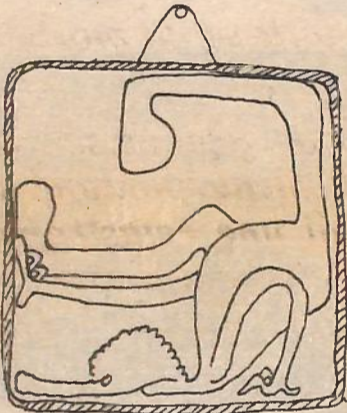
Des précisions

Je voudrais apporter quelques précisions à l'article du n° 228 sur l'irradiation des aliments. Ses dangers peuvent être de deux sortes :

D'une part l'excitation des atomes à la suite de l'irradiation peut entraîner de changements dans les aliments - des résidus toxiques apparaissent le blé devient moins panifiable. Mais cet effet n'est important qu'à de fortes irradiations, la destruction des vitamines, par exemple, à 500 mille, un million de rads.

D'autre part, l'irradiation d'un corps à de très fortes doses, fait apparaître une radioactivité dite « induite », à l'intérieur de celui-ci.

Je crois qu'il faut distinguer deux usages différents de la radio-activité : -pour désinsectiser (15000 rads), -pour stériliser (fruits, viandes...), dans ce cas il faut des doses de 500 mille ou 1 million de rads pour détruire les microbes, un organisme étant d'autant plus sensible aux radiations qu'il est plus évolué. Des doses pareilles entraînent la formation de radioactivité « induite » et même la dissociation des molécules d'eau si l'aliment est riche en eau.



Aux doses employées pour désinsectiser il semble que ça n'entraîne pas de problèmes. Il faut penser que la perte de céréales entreposées peut représenter 30-50% dans les Pays du Tiers Monde et qu'il n'y a guère le choix pour l'instant qu'entre cette méthode et les insecticides avec leur cortège de résidus toxiques et de résistance des insectes. L'usage de poudre de silice ou le séchage des grains qu'on emploie parfois pour déshydrater les insectes ne paraissent pas généralisables.

Serge ●

L'école à vide à Vittel

C'EST le deuxième article que je viens de lire sur « L'école à vide », et comme je suis ex-maître-auxiliaire, je veux vous dire que vous tapez dans le mille et que je suis entièrement d'accord avec ces articles : ras-le-bol des gosses, entraînement à la violence, etc... Avec quelques remarques : je me suis parfois demandé si cette atmosphère n'avait pas du bon pour l'avenir, dans la mesure où elle apprend sur le tas aux enfants à ne pas respecter les profs et les institutions où ils se trouvent plus qu'ils et elles ne le méritent.

Je reprends brièvement ce qui s'est passé au CES de

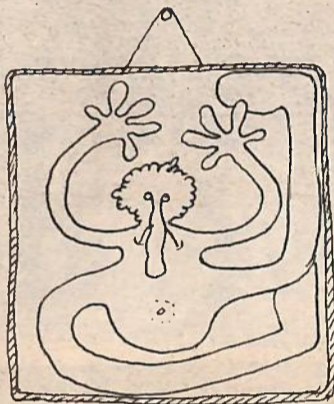
Vittel; je pense que vous pouvez reprendre la majorité de cette histoire, puisque je ne suis plus dans l'« Education » nationale.



Au collège de Vittel (Vosges) donc, il y a encore des groupes dits « de niveaux », les bons à droite et les mauvais à gauche; dès l'entrée en 6^e, la direction (atteignant l'âge de la retraite) sélectionne selon les dossiers de l'enseignement primaire, sans consultation des parents ou des profs, juste les papiers; là-dessus, officiellement, les gosses sont orientés dans des groupes « faibles », « moyens » ou « bons », selon ces matières; l'excuse officielle étant une plus grande efficacité dans ces matières; en fait, les « faibles » en maths se retrouvent très souvent également « faibles » en français et en langues (comment déterminer les aptitudes linguistiques futures avant la 6^e, seul le sous-directeur le sait. A la fin de chaque trimestre, les profs « descendent » ou « montent » de groupe certains élèves (les « échanges » entre profs étant rendus difficiles par le nombre de ceux qui descendent, plus grand que ceux qui montent). Ce qui conduit bien entendu à des comportements sectaires ou auto-négatifs de la part des gosses...

Là-dessus le SGEN-CFDT, nouveau dans la boîte, critique; là-dessus paraît le nouveau règlement intérieur qui comprend entre autres un article 76 qui dit « est interdit dans l'établissement tout ce qui peut compromettre la bonne harmonie de l'établissement » au nom de quoi les affiches SGEN-CFDT commencent à disparaître régulièrement. Et un jour trois profs voient le sous-directeur lui-même venir arracher une affiche SGEN-CFDT au nom de ce règlement nouvellement voté par le Conseil d'Etablissement (moins les profs) (le SGEN va peut-être entamer une procédure légale pour violation du droit du travail). Mais ce qui intéresse les écolos et les démocrates, c'est l'attitude des profs, syndiqués ou non, qui admettent et pratiquent tous les jours cette ségrégation des gosses et ont même été jusqu'à approuver l'arrachage des affiches, ou simplement s'en foutent complètement, ce qui est parfaitement décrit par la réflexion de l'officiel rapportée par Isabelle Cabut : vous êtes des fonctionnaires et donc n'avez pas besoin de penser. Là je reprends ce que j'avais dit aux autres profs : ça n'aurait qu'une importance secondaire si on fabriquait des boîtes de pois ou de chaussures, puisque les intéressés eux-mêmes s'en foutent; mais ici c'est des gosses qu'on a à éduquer; et c'est là que les écolos doivent faire le lien avec bien d'autres choses : notre société nous prépare un avenir où il y aura deux sortes d'employés : les gens bien conformés, ayant peur de se faire mal voir des chefs, habitués à obéir, et

tenant des secteurs importants du capitalisme international : transmissions, finances, donc ordinateurs, télécommunications; armée et flicaille-écoles afin de tenir les gens dès leur plus jeune âge; à côté de cela, on aura une masse de sous-qualifiés, sous-payés, sous-équipés, licenciés sans problèmes, qui feront les basses besognes, au Tiers-Monde ou ici; un des exemples récents : les maîtres-auxiliaires (après les vacataires des PTT, et les autres auxiliaires ou contractuels d'autres administrations publiques ou privées); ce sont les MA qui sont les plus jeunes et les plus susceptibles de réfléchir et de demander un changement, car ils ne sont pas passés par l'abrutissement des concours (CAPES, agrégation) et des centres de « pédagogie » (CPR), mais ont rencontré les gosses sur le tas, sans idée supplémentaire inculquée de fraîche date par des enseignants qui font encore « classe » comme si le plan Marshal venait de commencer...



Sélection des gosses accrue (voir les récentes directions du ministre sur les heures « à part » pour les plus faibles ou les plus « doués »). *Matraque hiérarchique des personnels* (je me suis ramassé personnellement deux mauvaises notes; une pédagogique par une inspectrice qui venait nous dire comment l'anglais était enseigné maintenant en France, et qu'il fallait se mettre à la page, les enfants ne pouvant pas suivre n'existant pas, à part quelques cas qui tiennent plus du docteur que de l'école (sic), et qui exigeait que les profs se lèvent lorsqu'elle quitte la classe; et une note administrative de la direction, puisqu'étant au SGEN-CFDT, de six sur vingt (z'irez au piquet avec le bonnet d'âne, prof indiscipliné), en attendant je cherche un autre boulot). *Division des personnels* : les certifiés ne comprennent que rarement que leurs heures supplémentaires privent d'emploi les jeunes MA qui devraient « passer les concours », comme le rappellent si souvent les recteurs... *Suprématie des maths* sur les autres matières; un « mauvais » en maths ira plus facilement en CET qu'un mauvais en français, ce qui semble un peu bizarre. *Délaiement des matières dites « d'éveil »* (dessin, peinture, musique, travail manuel, et même éducation physique), puisque pas directement rentables. *Tassement des classes* qui ne réduiront pas de taille, par manque de création de postes, et d'équipements, alors que le budget de la « défense » nationale vient d'augmenter de 14 % soit plus que l'inflation officiellement reconnue...

En alignant les tendances actuelles nationales, cristallisées dans Vittel parce que les conditions politiques et sociales le veulent, on voit tout de suite où les écoles françaises

mènent le peuple de France.

Je dois dire que la GO est le seul journal de ma connaissance qui ait relaté les problèmes de fond, à part un article du *Monde* assez récent, les autres canards se contentant de se plaindre des prix des sacs en plastique ou des nouveaux gadgets... (...)

Bonnes vendanges

Jean ●

Mise au point

Jai lu dans le numéro 228 (20 sept 78) de la G.O. -C.N.V. l'article de Régis Pluchet à propos de la vaccination antivariolique, et puis je me suis dit qu'il fallait écrire pour mettre les choses au point.

Il semble que le virus de la vaccine soit responsable de tous nos maux, «maladies de la peau, accidents rénaux, troubles oculaires, leucémies tuberculeuses pulmonaires et enfin l'encéphalite !»

Mon but n'est pas de nier tout cela ni de pousser les gens à se faire vacciner mais il me semble que défendre une idée avec des arguments douteux ou inquiétants n'est pas la meilleure voie.

Oser affirmer que la vaccine peut provoquer des leucémies et des tuberculoses pulmonaires relève de la haute fantaisie quand aux autres accidents, ils sont parfaitement réels, mais il faut préciser que : - les complications rénales surviennent chez les gens ayant déjà présenté des maladies de reins, et qui sont, de ce fait des contre-indications à la vaccination.

- Les maladies de la peau sont essentiellement, la vaccine généralisée, souvent mortelle chez l'enfant, qui est due à la propagation du virus sur une peau déjà malade (eczéma ou autre dermatose) et qui contre indique également la vaccination (celle des frères et soeurs comprise).

-La vaccine névrotique apparaît chez des sujets présentant une immunité déficiente (qui est encore une contre-indication).



De plus, le vaccin se fait actuellement au cours de la 2ème année (époque de moindre risque d'encéphalite), à l'aide de vaccine lyophilisée (en principe moins dangereuse) et avec de nombreuses contre-indications : maladies aiguës ou chroniques graves, déficit immunitaire, congénital ou acquis, affections malignes, grossesse, toute les maladies de la peau et les antécédents de maladie neurologique. Ceci dit, entre 1961 et 1971 il y eu dans 12 pays d'Europe 391 cas de variole résultant de 28 importations différentes (145 cas en Grande Bretagne - 65 cas en RFA).

En 1958 : 278.000 cas dans le monde, début de la campagne d'éradication.
-1963 - 80000 cas.
-1968 - 5407 cas
-1969 - 445.
- 1974 - 2 foyers, Ethiopie, Peninsule Indienne.

Voilà, la vaccination antivariolique présente des dangers; il s'agit d'une maladie, la vaccine qu'on inoculait afin de se préserver d'une autre maladie infiniment plus grave.

Bon, je crois que nous sommes tous suffisamment inquiets des dangers réels qui accompagnent notre «Meilleur des mondes» pour ne pas en plus faire les frais d'angoisses non justifiées. La peur n'est pas une bonne motivation pour faire bouger les gens, ou alors ils ne vont pas très loin... (Cette réflexion s'applique, à retardement il est vrai, aux couvertures inquiétantes de la GO il y a quelques années).

Pour terminer je pense que la vaccination antivariolique pourrait ne plus être obligatoire, moyennant une surveillance vigilante et un maintien des stocks de vaccins.

Jacques ●

PS : Je n'ai pas parlé de l'encéphalite, elle est réelle, surtout dans les pays nordiques, c'est la complication majeure, je ne discute pas les statistiques très variables, ce n'était pas mon but.

E.D.F. larguée

Auto réducteurs ! Vous qui en avez marre d'être obligés d'aller chercher tous les deux mois une lettre recommandée à la poste vous qui vous sentez coupables de payer votre autoréduction dès réception de la lettre en question; simplifiez votre vie et libérez-vous de vos complexes !

La méthode est très simple : payez votre facture (autoréduite) par plusieurs chèques postaux envoyés séparément (à quelques jours d'intervalle) et directement aux CCP. Trois ou quatre chèques suffisent, mais si vous êtes consciencieux, vous pouvez aller jusqu'à douze, quinze, vingt... Ça ne coûte rien que le temps de les faire : les chèques sont gratuits et envoyés en franchise postale ! Le numéro de CCP d'EDF est marqué sur la facture, dans la partie gauche du «titre universel de paiement», au-dessus de votre numéro, joint à quelques mots expliquant vos motivations, dans la partie «correspondance», au dos des chèques.

Résultat actuel, après trois factures : EDF semble complètement larguée, ne répond plus depuis cinq mois, et se contente d'ajouter à chaque facture une ligne «montant restant dû», somme des autoréductions précédentes, que vous ne devez pas oublier de soustraire du total, bien sûr.

Allez, on joue? Le premier qui arrive à un «montant restant dû» supérieur à la moitié du montant total de sa facture gagne la considération distinguée des informations d'EDF...

Il n'y a rien à imaginer, circulez !



photo Xavier Lambours

Imaginons que la Conférence mondiale sur le désarmement aboutisse, avec la rentrée de la France. Ce serait une catastrophe! Les armées seraient inutiles et Giscard serait obligé de rendre leurs terres aux paysans du Larzac qu'il veut exproprier.

Imaginons que l'aciérie de Neuves-Maisons soit définitivement fermée. Ce serait une catastrophe! Il faudrait ramener à l'état naturel une Moselle bétonnée sur 50 kilomètres.

Imaginons qu'une trouvaille super-sensas dans la photopile solaire (on y vient), rende le kilowatt nucléaire prohibitif. Ce serait une catastrophe! On devrait murer toutes nos centrales nucléaires.

Imaginons que les parents fassent la grève des maternités pour ne plus envoyer d'enfants ramer sur cette galère. Ce serait une catastrophe!

L'industrie de la couche-culotte serait mortellement touchée.

Imaginons que l'Europe des régions se fasse naturellement, par éblouissement spontané des peuples intéressés. Ce serait une catastrophe! Les analystes électoraux n'auraient plus rien à analyser et devraient se mettre au travail.

Imaginons l'imagination au pouvoir. Ce serait une catastrophe! Elle dirait le pouvoir nul et non avvenu. Et voilà tous nos archaïques au chômage.

Seulement, rassurez-vous: il y n'y a rien à imaginer. Circulez! Tout attroupement de plus de deux hémisphères cérébraux sera considéré comme une tentative subversive de troubler l'ordre public.

Arthur

Administration
Bourg de Saint Laurent
en Brionnais.
71800 La Clayette
Tél: (85) 28 17 21
Télex: ECCPOLE 801 630F

Sommaire

Notre télex est à la disposition des lecteurs. Par l'intermédiaire d'un poste public télex-PTT il est possible de nous envoyer des articles.

De même, nous pouvons recevoir des communiqués, qu'à notre tour avec notre propre télex, nous pouvons rediffuser à la presse (dans ce cas, mettre «à rediffuser» en tête du message pour que nous la mettions sur bande perforée). Pour toute information de dernière minute vous pouvez téléphoner jusqu'à dimanche 16h.

SARL Editions Patatras, Capital de 2100F.

Abonnement 170 à 250F selon vos revenus. 180F minimum pour l'étranger, 150F pour les collectivités 75F pour les cas sociaux patentés, les chômeurs, les objecteurs, les insoumis et les taulards.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre des éditions Patatras, Le Bourg 71800 St Laurent en Brionnais (joindre la dernière bande d'envoi et 2F d'entimbre).

Nous vous demandons un délai de 15 jours pour effectuer les abonnements, réabonnements en retard et changements d'adresse.

Le retour des
roues à aubes P.4 et 5
Elections européennes p.6&7
Le parc
du Mercantour p.9 à 12

Les poulets
de la misère p.14 & 15
Et tout s'enflamma p.17
Larzac p.20



Les bâtiments du moulin

photo GO/J.L. Lavigne

Le retour des roues à aubes

Des membres de la communauté de l'Arche
aménagent un site hydraulique
dans le fond d'une vallée de l'Hérault
Un vieux moulin deviendra scierie et atelier de menuiserie.
Ils répondent ainsi aux besoins du groupe.
C'est un acte directement lié à la lutte anti-nucléaire.

Le moulin du Tironan aura eu deux histoires. L'une commencée il y a plusieurs dizaines d'années, a failli s'achever dans le sommeil d'une ruine. L'autre a débuté il y a quelques mois, lorsque des membres de la Communauté de l'Arche ont décidé de remettre le moulin en état de fonctionner.

L'énergie hydraulique reste une énergie à part. Même dans les propositions d'utilisation des énergies renouvelables avancées par les écologistes. En effet, chacun n'a pas à sa disposition un ruisseau ou une rivière à aménager. Si le territoire français est abondamment pourvu en sites hydrauliques de toutes tailles, la disponibilité de cette énergie est loin d'être comparable à celle du soleil.

L'utilisation de l'énergie hydraulique est historiquement liée à EDF. Cette dernière a fait rimer énergie hydraulique et grands barrages. Or, l'emprise sur l'environnement de ces équipements ne leur permet pas d'occuper une bonne place dans le cœur et la raison des écologistes.

Une législation, enfin, est attachée à l'utilisation de l'eau qui court. Une législation hétéroclite et confuse faite de droits d'usage parfois antérieurs à 1789, de concessions, d'autorisations. Il est facile de constater que les droits d'usage les plus anciens allaient dans le sens d'une moindre appropriation des cours d'eau. Aujourd'hui sauf cas particulier, l'utilisation de l'énergie des cours d'eau est liée au droit de propriété individuelle. Ce qui ne favorise pas les initiatives collectives.

Dans le Nord du département de l'Hérault, au bas du Larzac, l'utilisation de l'énergie hydraulique remonte au Moyen Age.

Aujourd'hui encore plusieurs installations tournent au fil de l'eau. «Dans cette région classée comme minable et sous-développée par les technocrates, on pourrait développer, à une échelle humaine, des potentialités énergétiques que beaucoup d'autres régions n'ont pas». Cette phrase, Michel Cazeau l'initiateur du projet, l'a écrite dans un texte de présentation, de rénovation du Moulin de Tironan.

Le moulin a été racheté par la Communauté de l'Arche il y a dix ans.

A l'époque seuls les toits avaient été refaits et si l'idée de faire tourner la turbine leur trottait dans la tête, le projet ne s'est concrétisé que depuis quelques mois.

On peut trouver le moulin au fond de la vallée du Tironan, c'est l'un de ces lieux où on a l'impression d'être au bout du monde. Là en hiver le soleil ne brille que trois heures par jour.

Au pied des bâtiments coule le Tironan, rivière classée réserve de pêche. A l'annonce de la nouvelle occupation du moulin, le sous-préfet du lieu s'est déplacé pour vérifier que la réserve de pêche ne souffrirait pas. Sans se soucier du projet de rénovation et des éventuelles économies d'énergie, le sous-préfet a reproché aux «écologistes» du moulin la pollution du Tironan par leur eau de vaisselle (lavée au savon de Marseille).

Le premier objectif des occupants est de faire tourner l'ancienne turbine (10 CV), qui transmettra directement sa force à un arbre qui actionnera une scie à grumes. Cette dernière débitera les troncs et alimentera en planches la menuiserie de la communauté. Le second objectif est d'installer, à la sortie

de la conduite forcée, une seconde turbine de 10 CV. Celle-ci produira de l'électricité par l'intermédiaire d'un alternateur et fera fonctionner un atelier équipé des machines habituelles (dégauchisseuse, scie à ruban, toupie).

Pour se faire une idée précise de ces projets, le plus simple est de suivre le chemin de l'eau. Trois cents mètres en amont des bâtiments du moulin, se trouve le barrage de captage. A cet endroit une partie de l'eau quitte le cours habituel du ruisseau pour s'engouffrer dans une conduite forcée et venir se jeter dans un bassin d'accumulation. Entre les deux, à neuf mètres du barrage se trouvera la roue Pelton et le générateur d'électricité. Après cette première utilisation, l'eau accumulée dans le bassin pourra à volonté être envoyée sur la turbine originelle du moulin à sept mètres en dessous. L'eau retournera ensuite à la rivière.

Le vieux moulin, lui, n'utilisait qu'une fois l'eau. Elle arrivait par un chenal ouvert, jusqu'au bassin. Sur le tracé du chenal, les paysans en soutiraient une partie pour l'irrigation des champs traversés. Pour que la mise sous

conduite forcée ne supprime pas ce vieil usage, une vanne a été prévue sur le trajet de l'eau.

L'équipement ou le réaménagement d'un site apporte, en plus de l'énergie, quelques avantages, mais pose aussi quelques contraintes. Parmi les avantages, le plan d'eau offre un bassin qui permettra par un simple accès en pente douce de faire flotter les arbres abattus et de les laver longuement avant utilisation. Là, ils envisagent également de s'y baigner et de mettre en exploitation une pisciculture.

Mais le comble du confort écologique bien compris est le suivant : lorsque la fourniture d'électricité sera supérieure à la demande, le surplus sera alors dispersé dans des résistances électriques qui chaufferont l'atelier. Il serait en effet trop coûteux de transporter l'électricité jusqu'aux maisons d'habitation de la communauté.

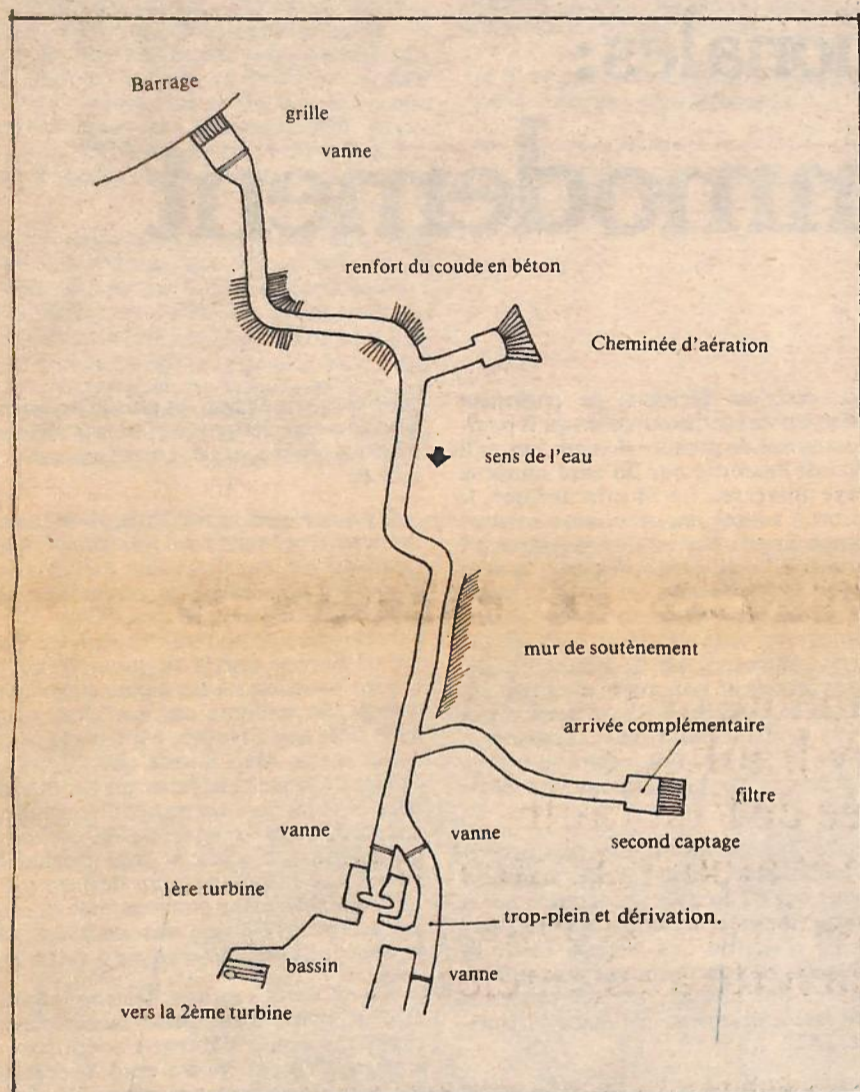
Parmi bien d'autres, une contrainte écologique a fait prévoir, parallèlement au barrage un escalier à truites pour que celles-ci puissent remonter le cours d'eau.

Michel, Rose-Marie, Gérard, Marguerite et les autres ont travaillé « comme les anciens ». « Ce que nous faisons fonctionnera encore dans cinquante ans », souligne Michel. Il raconte la démarche et les difficultés qui sont les leurs. La documentation existante sur l'énergie hydraulique ne traite pas des problèmes pratiques posés par une installation locale. Souvent les documents sont généraux ou partiels.

Les connaissances théoriques ne suffisent pas non plus. « Par exemple : pour calculer la section d'un canal d'amenée de l'eau, il faut tenir compte de la surface du canal et de sa rugosité. « On prend des valeurs approximatives et il n'y a qu'au cours de la mise en eau que l'on vérifie si la pratique rejoint la théorie. C'est là que l'expérience joue ».

Mais qui aujourd'hui possède cette expérience-là ?

Avant que ne commencent les travaux de cet été, il a fallu faire une série de calculs et d'études. Pour équiper un



Le bassin d'accumulation derrière le moulin

photo GO/J.L. Lavigne

site, il faut le connaître et cela demande plusieurs mois, voire une année de recherches.

Il faut en effet mesurer le débit (en litres/seconde) du cours d'eau à capter aux différentes saisons et spécialement en période de basses eaux. Il est nécessaire de faire un relevé topographique pour déterminer la hauteur de la chute. Il faut évaluer la puissance disponible et la comparer à la puissance nécessaire au fonctionnement des machines et à l'éclairage. Il faut enfin choisir le type de turbine et prévoir le mécanisme de régulations.

Le projet de reconstruction a lui-même évolué. Conçu à l'origine dans le cadre de la communauté, il a pris de l'ampleur au printemps en devenant un chantier « Ecologie N + 1 ».

A la suite de cette idée, lancée par la GO, les gens de l'Arche ont cherché à associer d'autres groupes* au projet.

Cet été cinq semaines de chantier se sont déroulées. A la fin de chaque semaine, deux journées étaient réservées aux informations, aux échanges et à la visite du chantier par la population locale.

Les gens du pays se sont déplacés, parfois nombreux. Certains d'entre eux sont concernés par le nucléaire. A quelques kilomètres de là, à St Jean de la Blaquière, une mine d'uranium ouvrira bientôt. Pendant tout un été, le moulin aura présenté le double intérêt d'être un support à l'information antinucléaire et une proposition locale et concrète d'alternative au nucléaire.

Il reste un travail considérable à faire. Le bassin d'accumulation est à reconstruire. L'ancien chenal qui recevra la conduite forcée doit être dégagé. Les turbines ne tourneront que dans un an ou deux. Mais le projet aura ébranlé le fatalisme qui aide les régions à mourir.

Les anciens, curieux, sont descendus au fond de la vallée, voir les nouveaux occupants... Si vous avez un moulin qui s'écroule près de chez vous, rebâtissez-le. C'est une façon comme une autre d'aller à contre-courant.

Jean-Luc LAVIGNE ●



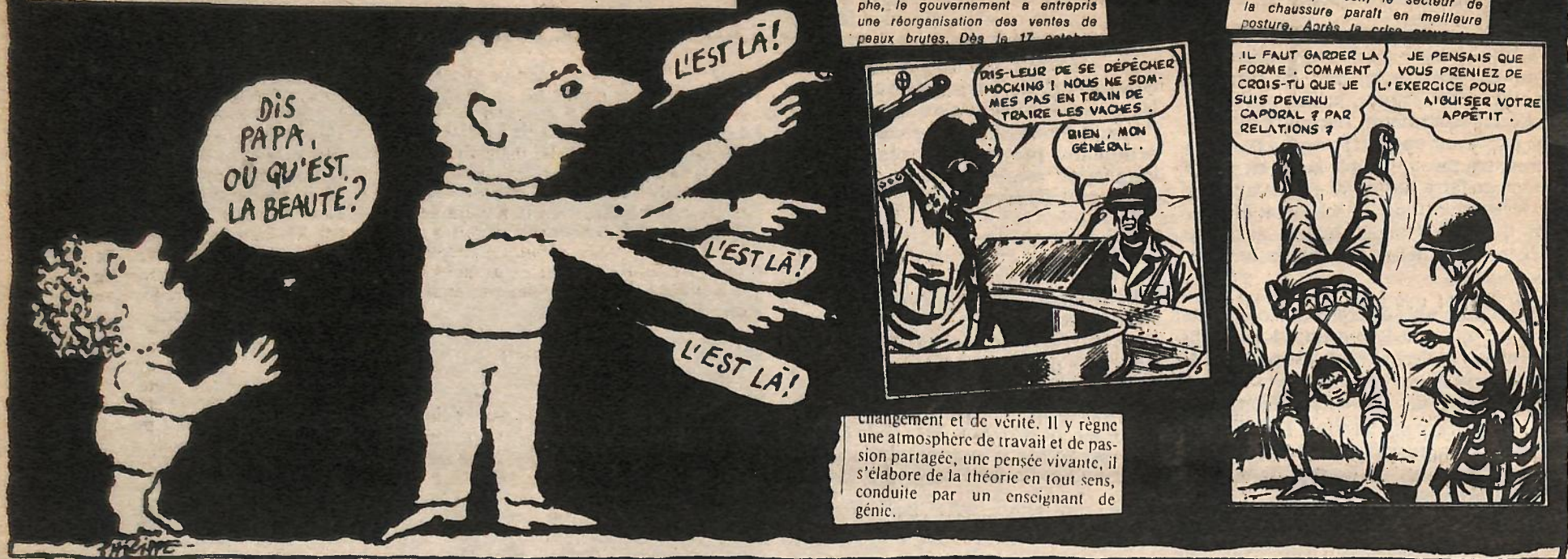
La pièce où sera installée la scie à grumes

photo GO/J.L. Lavigne

* Les groupes qui ont participé au projet sont : l'A.D.E.N. Association pour le développement des énergies nouvelles de Montpellier, le MDPL de Montpellier et le Front Autogestionnaire (P.S.U., M.A.N.).

Le Pont BP 95 70 Lure a sorti un numéro spécial sur l'énergie hydraulique qui peut être une bonne base pour un projet d'aménagement.

Dans les arts comme dans les idées



Face à l'Europe des multinationales: Le refus de l'accommodement

La construction de l'Europe, progrès de l'humanité ou consolidation du capitalisme ?

Laurent Samuel nous expliquait dans le numéro 228 de la GO pourquoi il était contre la participation des écologistes aux élections européennes.

Aujourd'hui c'est Jean Marie Muller qui appelle, lui aussi, au boycott.

Le 10 juin 1979, les électeurs français, de concert avec tous les citoyens européens, seront appelés à se rendre aux urnes afin de désigner leurs représentants à l'Assemblée parlementaire européenne. Pour la première fois sous la Vème République, une élection aura lieu à la proportionnelle intégrale sur listes nationales. Déjà les états-majors des Partis s'affairent et nous voici en pleine campagne électorale. Le mode de scrutin choisi, qui permet à toute liste ayant obtenu 5% des suffrages d'acquiescer 4 sièges dans le futur parlement, laisse entrevoir la possibilité de l'élection de députés étrangers à la «bande des quatre» (RPR, PR, PS, PC). Certes la chance est faible mais elle existe et beaucoup semblent penser qu'il faut tenter de la saisir. Déjà certains affirment que le moment est venu de sortir de la marge et de se faire consacrer par le suffrage universel. Et ils construisent des châteaux en Europe. Nous ne reprendrons pas à notre compte le reproche qui leur est déjà fait d'avoir des ambitions électorales très traditionnelles et de vouloir faire une carrière parlementaire très politique. Le débat serait par conséquent stérile s'il devait se situer à ce niveau. Le seul débat qui vaille la peine est celui qui nous permet d'apprécier le véritable enjeu politique de ces élections européennes. En fonction de quoi, nous pourrions arrêter notre choix.

Une nouvelle légitimité

Certes, il existe déjà un parlement européen et l'on nous dit que les prochaines élections ne changeront rien à ses attributions qui découlent du Traité de Rome. Mais il faut être de mauvaise foi pour ne pas vouloir reconnaître que le suffrage universel viendra donner au parlement une légitimité dont il ne peut pas se prévaloir actuellement. En cela, les pouvoirs du futur parlement se trouveront, de fait, considérablement accrus. Le chancelier allemand a au moins le mérite de parler franchement lorsqu'il avoue qu'il a «une grande confiance dans le renforcement politique de ce Parlement». L'ennui, c'est que nous n'avons nullement confiance dans la politique du chancelier allemand.

En réalité, sous prétexte de permettre aux citoyens d'exercer pleinement leur responsabilité, l'élection européenne aura pour conséquence directe de leur enlever toute possibilité de contrôle sur les décisions qui seront prises en leur nom et auxquelles ils devront se soumettre. On voit mal, en effet, comment les citoyens français pourront exercer quelque contrôle que ce soit sur l'activité politique des députés allemands qui seront pourtant «leurs» députés...

Déjà, certaines décisions du parlement européen laissent entrevoir celles qu'il pourra se permettre de prendre demain lorsqu'il sera fort de l'autorité que lui aura donné le suffrage universel. Le 14 juin dernier, le parlement a adopté une résolution invitant la Commission de Bruxelles à préparer un «programme d'action européen pour la mise au point et la production d'armements classiques». La résolution avait été soumise au parlement par un député chrétien-démocrate allemand. La Commission elle-même avait donné son accord en faisant valoir que la production d'armements relevait de la politique industrielle commune et ne pouvait, de ce fait, échapper aux préoccupations de la Communauté européenne.

Pareille argumentation est particulièrement intéressante parce qu'elle montre à l'évidence que les décisions qui commandent la production d'armements ne sont pas prises en fonction des nécessités de la défense mais en fonction des impératifs de l'industrie. Par ailleurs, un tel processus conduit inéluctablement la France à réintégrer l'OTAN.

La construction de cette Europe-là ne vise point à la création d'un espace de plus grande liberté mais seulement celle d'une plus grande zone de libre échange. Nous échangerons en fait un peu plus de libéralisme économique pour un peu moins de liberté politique. Qui peut douter, par exemple, que la proposition faite par Giscard d'Estaing d'un «espace judiciaire européen» n'aboutisse en réalité à renforcer le contrôle des Etats sur les citoyens sous prétexte, bien sûr, de lutter plus efficacement contre le terrorisme et de renforcer ainsi la sécurité de chacun de nous.

Le danger de l'Eurodroite

Il ne faut pas nous y tromper, l'Eurodroite qui est dangereuse, ce n'est pas celle de Giorgio Almirante et de Jean-Louis Tixier Vignancourt - au fait, ceux-là aussi sont des apôtres convaincus de l'Europe et ils ne manqueront pas le rendez-vous des prochaines élections - mais celle d'Helmut Schmidt et de Valéry Giscard d'Estaing, car ce sont eux qui sont les maîtres d'œuvre de l'Europe qui se construit. Et il y a lieu de penser que les prochaines élections européennes ne sont qu'une étape dans le processus d'une véritable intégration politique qui risque fort de nous conduire vers une confédération européenne diminuée par l'Allemagne Fédérale dont la puissance industrielle et financière est sans rivale. Or, nul n'ignore l'amitié particulière qui lie la République fédérale d'Allemagne aux Etats-Unis. Dire que l'Europe qui se construit

subit et subira de plus en plus la domination germano-américaine, ce n'est pas répéter un mauvais slogan, c'est constater une triste réalité.

Il y a quelques mois, François Mitterrand affirmait: «Nous sommes favorables à l'Europe, car nous pensons qu'elle est un obstacle à la stratégie du capitalisme international» (Le Monde, 16 juin 1978)

Pareille affirmation serait parfaitement fondée si l'Europe dont il est question était une Europe socialiste ou du moins en voie de le devenir. Je ne doute pas que c'est précisément celle que François Mitterrand appelle de ses vœux. Mais il reste que l'Europe au service de laquelle le futur parlement européen fonctionnera correspond parfaitement aux vœux et à la stratégie du capitalisme international et s'inscrit tout particulièrement dans la perspective définie par la Trilatérale. Nous ne pouvons tout de même pas accepter l'Europe des multinationales au nom de l'internationalisme prolétarien...

Si nous devons refuser l'Europe capitaliste c'est précisément pour laisser quelque chance, sinon à l'Europe socialiste - le moment n'est pas encore venu de prétendre atteindre cet objectif - du moins à la France socialiste.

L'idéalisme récupéré par l'idéologie

Il y a toujours un décalage entre un projet politique et le discours idéologique par lequel les maîtres d'œuvre du projet s'efforcent de le présenter à l'opinion publique. Mais au sujet de l'Europe, ce décalage prend des proportions véritablement gigantesques. L'idéologie de ceux qui construisent l'Europe capitaliste a remarquablement récupéré l'idéalisme de ceux qui rêvent d'une Europe véritablement communautaire et on assiste depuis assez longtemps déjà à une extraordinaire opération de mystification qui s'amplifie encore à l'approche des élections européennes. Les partisans de l'Europe des multinationales n'ont aucun scrupule à emprunter le discours des apôtres d'une Europe fraternelle tandis que ceux-ci apportent, avec beaucoup de naïveté, toute leur caution à ceux-là en faisant l'éloge de leur entreprise. C'est ainsi que les autorités civiles, militaires et religieuses se retrouvent unies pour exalter le patriotisme européen. Mais il s'agit cette fois, nous dit-on, d'un patriotisme tout à fait pacifique qui doit être le ciment de la nouvelle solidarité réunissant les hommes par dessus les anciennes frontières.

La construction de l'Europe nous est ainsi présentée comme étant la grande réconciliation des peuples qui, il n'y a pas si longtemps encore, se livraient des guerres

fratricides. C'est ainsi qu'on n'hésite pas à affirmer que l'union européenne constitue une étape indispensable «sur la voie que parcourt l'humanité vers l'accomplissement de sa destinée, son unification, sa réconciliation avec elle-même». (sic, Régis Palanque, Le Monde, 25 mai 1978). Ainsi veut-on nous présenter la construction de l'Europe comme un progrès de l'humanité, alors qu'elle n'est qu'une consolidation du capitalisme. Quant à ceux qui refusent de cautionner cette Europe-là, ils se voient déjà accusés d'entretenir la désunion et d'être des fauteurs de guerre. Bref, d'être des traîtres à la patrie européenne.

Le débat est institutionnel

En réalité, le débat qui doit s'instaurer à l'occasion de ces élections n'est pas un débat électoral (du type de celui qui s'est instauré lors des dernières élections législatives), mais un débat institutionnel. La question fondamentale qui se pose à nous n'est pas de savoir pour qui voter mais de savoir s'il faut voter. En nous résignant en effet à participer à ces élections ne reconnaissons-nous pas par l'avance la légitimité de la future assemblée européenne et ne nous résignons-nous pas déjà à ses décisions ? En commençant par accepter de collaborer, ne brisons-nous pas déjà le ressort de la résistance que nous devons organiser ?

Beaucoup semblent prendre pour hypothèse de travail de participer à ces élections afin de faire campagne pour faire progresser dans l'opinion publique leur propre conception de l'Europe. Curieusement, le Parti socialiste semble lui-même en être là. C'est ainsi que Jean-Pierre Cot et Gérard Fuchs justifient l'acceptation par leur parti de

l'élection européenne en avançant pour seul argument qu'il pourra ainsi utiliser la tribune de la campagne pour promouvoir l'idée qu'il se fait de l'Europe. Ils écrivent en effet: «Les socialistes ont toujours envisagé avec faveur cette élection dans la mesure où ils considèrent que la campagne à laquelle elle donnera lieu peut enfin fournir l'occasion de débattre des vrais problèmes». Cela est peut être vrai mais il est encore plus vrai que l'élection européenne va donner aux partis de droite l'occasion d'apporter à ces vrais problèmes leurs propres réponses dont nous savons qu'elles ne sont pas les vraies. Il est dangereux que la gauche ne voit qu'un débat, là où la droite voit un combat.

Qu'en est-il pour les organisations qui se situent en dehors de la mouvance des grands partis et qui, des écologistes à l'extrême gauche, affirment toutes leur prétention à changer la politique pour changer la vie ? Ces organisations ne semblent pas encore avoir définitivement arrêté leur choix mais leurs militants se mobilisent déjà et tentent de définir la stratégie la plus opérationnelle. Certains posent la question en ces termes: «Faut-il boycotter les élections à un parlement dont nous refusons le principe même?» Et je souscris tout à fait à ces termes. Mais il nous faut alors convenir ensemble que les termes de la réponse sont directement inclus dans ceux de la question. Car celle-ci peut très précisément s'énoncer ainsi: «Faut-il accepter des élections dont on refuse le principe même?» J'avoue avoir quelque difficulté à comprendre le raisonnement de ceux qui répondent autrement que par la négative.

Par ailleurs je ne suis nullement convaincu par l'argument selon lequel il est préférable que les choses se fassent avec nous puisque de toute façon elles se feront

sans nous. Là encore, j'imagine assez mal la rigueur d'une pareille attitude. Car, en fin de compte, on nous propose de nous accommoder alors qu'il s'agit de résister. Comment après avoir longuement argumenté pour affirmer que nous devons refuser non seulement la règle mais aussi le jeu, pourrions-nous en arriver à conclure que nous devons accepter de jouer le jeu et de nous soumettre à sa règle? Certes, il est essentiel et urgent que les différents mouvements autogestionnaires, écologistes et non-violents donnent une dimension internationale, et donc européenne à leurs actions mais pour cela il ne servirait pas à grand chose que quelques députés prétendent se faire l'écho de nos luttes au sein d'une assemblée européenne dont ils seraient les otages impuissants.

Un front commun de résistance.

C'est pourquoi, pour ma part, j'en arrive à la conclusion que le boycott des prochaines élections européennes est le meilleur choix politique que nous suggèrent la cohérence et la rigueur. Et je pense qu'un tel choix peut être parfaitement opérationnel. S'il était possible - à vrai dire, je n'ai pas d'illusions excessives... - de constituer un Front commun de résistance en rassemblant des écologistes aux militants d'extrême gauche, tous ceux qui refusent de s'accommoder de l'Europe de Giscard d'Estaing et d'Helmut Schmidt, alors il serait possible de faire échouer ces élections. Pour s'en convaincre, il suffit de voir quelles sont les préoccupations des partisans de cette Europe là. Ainsi Jaques Maller, secrétaire national du CDS écrit-il (Le monde 1er juillet 1978): «Avant de persuader les électeurs de voter pour une liste, il faut les

convaincre de la nécessité de voter. C'est le problème le plus urgent, le plus fondamental. Pour que l'élection réussisse, il est essentiel, répétons-le, d'atteindre un niveau élevé de participation de l'électorat. L'abstention n'infligerait pas seulement une grave défaite à l'Europe. Il porterait un mauvais coup à la France». Ainsi la grande peur des Européens bien-pensants, c'est qu'un taux élevé d'abstentions empêche que «l'élection réussisse», que les représentants de la France à Strasbourg soient des «mal élus». Et qu'ainsi la légitimité, et donc l'autorité, du futur parlement ne soient pas reconnues par les Français. On conviendra aisément qu'il serait dommage que l'élection réussisse grâce précisément aux suffrages de ceux qui ont fait campagne pour contester le principe même de cette élection...

En réalité, il ne s'agit pas tant de boycotter une élection que de boycotter une institution qui, de toute évidence, sera un instrument extrêmement efficace aux mains de nos adversaires. C'est pourquoi mon refus de prendre part au vote ne signifie pas que j'en sois venu à repousser dos à dos la droite et la gauche. C'est précisément parce que je continue à penser qu'il est prioritaire de faire échec aux entreprises de la droite que je refuse, non seulement en principe mais aussi en pratique, de reconnaître au futur parlement européen une quelconque légitimité.

Si nous savons que, demain, nous devons refuser de nous soumettre, alors commençons par nous insoumettre aujourd'hui.

Jean-Marie Muller ●

Elections au Parlement Européen

Les Amis de la Terre: Non, merci!

LE Réseau des Amis de la Terre (RAT) a tenu une réunion nationale extraordinaire les 30 septembre et 1^{er} octobre afin de débattre des élections européennes.

Il constate que les buts de la CEE sont totalement étrangers à l'idée d'une Europe des régions. Ceux-ci, comme le précise l'article 2 du Traité de Rome, se bornent essentiellement à la promotion de la croissance industrielle de l'Europe occidentale par la voie de la concentration. Il est donc logique que l'action des Etats, via la CEE, ait pour résultat d'accroître les disparités entre les régions surindustrialisées et les régions désertifiées de l'Europe, ainsi que de systématiser le pillage des pays du Tiers-Monde liés à la CEE. La pesanteur anti-écologique de la CEE est donc si considérable et si bien institutionnalisée que le RAT voit mal ce que des députés écologistes pourraient faire à l'Assemblée européenne. Par ailleurs, la fonction de contrôle des institutions européennes exercée par ces élus implique de cautionner les buts et l'existence de la CEE, de sorte qu'il semble qu'il soit plus dangereux d'être présent dans cette Assemblée que d'en être absent.

L'argument que ces députés auront accès à certains dossiers ne nous paraît pas valable, car ces dossiers sont ou bien correctement diffusés par la CEE, ou bien gardés secrets par les détenteurs réels du pouvoir (cf les mesures du SCPRI).

D'autre part, il est vain de penser pouvoir utiliser la «tribune» des élections quand on a droit à cinq malheureuses minutes de télévision.

Enfin, le RAT considère que la mise en place d'un organisme destiné à préparer les élections (en particulier à établir une liste classée de 81 candidats) dévierait le courant écologiste de son caractère de large mouvement social, monopoliserait son expression et y développerait le vedettariat, cela quelles que soient l'intégrité et la modestie de ses porte-paroles.

Pour ces raisons, le RAT décide de ne pas prendre part aux élections européennes par présentation de candidats sur une liste écologiste. Sans mettre en doute la sincérité de la plupart des écologistes tentés par les élections européennes, le RAT pense qu'ils commettraient une très grave erreur. Tout Ami de la Terre qui serait candidat à ces élections, sous quelque étiquette que ce soit, sera formellement désapprouvé (ici une forte minorité de 35 % préfère la formulation «sur une liste se réclamant de l'écologie» à «quelque étiquette que ce soit»).

Afin de montrer son opposition à l'Europe productiviste, le RAT propose à tous les écologistes européens d'émettre un vote nul en utilisant des bulletins illustrés par le soleil de «nucléaire, non merci !», et portant des slogans (relatifs par exemple au nucléaire, aux armements, au Tiers-Monde) que chaque groupe ou chaque électeur choisira.

Le RAT invite tous les groupes Amis de la Terre à engager dans chaque région un débat avec les autres groupes écologistes sur le problème des élections européennes. Cette prise de contact, d'ici la fin octobre, permettra aux groupes Amis de la Terre, réunis dans les Landes, de mieux se rendre compte de l'accueil que connaîtra cette initiative qui permet à chacun de prendre position localement.

Cela dit, le RAT entend réserver une grande partie de ses forces à d'autres actions, comme par exemple : les Assises de La Hague et leurs suites, la préparation critique de la Journée du Soleil, le soutien aux paysans du Larzac, la manifestation anti-nucléaire européenne de la Pentecôte 79, les actions contre la centrale de Nogent/Seine, l'opposition à l'informatisation de la société, etc.

Le RAT est favorable à la formation de coordinations régionales, nationales ou européennes sur chacun de ces objectifs.

Le Réseau des Amis de la Terre ●

Les mouvements écologiques: Oui, hélas!

REUNIE après les élections législatives, la CIME (Coordination Inter-régionale des Mouvements Ecologiques) se voulait un prolongement d'Ecologie 78. En réalité, si la structure demeure, elle semble s'être vidée quelque peu de sa substance, en raison de l'allergie des écologistes pour les élections. Malville, les élections, pas de quoi se réjouir du passé récent !

Or voilà la question européenne qui se pointe : doit-on aller au Parlement européen ? La Gueule Ouverte a déjà donné largement la parole à ceux qui veulent boycotter les élections. Je ne rappellerai pas leurs arguments. La question a été débattue cet été au sein des groupes et il semble qu'aujourd'hui la CIME s'oriente (sans enthousiasme) vers une présence aux élections européennes. A Lyon, dimanche, les délégués des régions présents ont ramené 7 oui, 2 non, et 2 bof. Résumé des oppositions : ça va nous mobiliser pour rien, ça coûte cher (250 millions anciens). Résumé des approbations : on peut passer la barre des 5 % et avoir quatre ou cinq députés qui seront le bâton dans la ruche européenne (un bâton, ça n'enfle pas, même sous les piqûres). Le sujet européen me passionnant à peu près autant que l'élevage du ver à soie dans les civilisations pré-colombiennes, je n'ai pas retenu tous les arguments plaidant pour les élections. Notons seulement la résurgence des thèmes d'Eco 78 : il faut être présent pour affirmer l'originalité de l'écologie (les partis politiques prendront quelques «verts» sur leurs listes).

Autre considération : nous aurons accès à des dossiers et des informations et pourrions surveiller les euro-pollueurs. Décisions pratiques : Jean Carlier, Brodagh et Néri ont été chargés de rencontrer les Amis de la Terre pour voir si on pourrait en tirer quelque chose. Solange Fernex, Christine Brem, P.-A. Brossault et Jean Carlier verront comment élargir la participation aux autres minorités composant la nébuleuse écologique. Une autre commission étudiera la déontolo-

gie du candidat. Rappelons qu'ils seront 81 et que les cinq premiers seulement seront élus députés en cas de saut par dessus la barre des 5 %. Dans le souci dit-il «de couper les pattes aux canards», Delarue, de SOS Environnement, a proposé que les élus permutent tous les deux ans et reversent leur salaire. Je dois dire honnêtement que, dans le cas où je serais élu contre mon gré, je me garderais les trois millions par mois afin de m'offrir le pavillon Phénix de mes rêves, histoire d'asseoir mon standing avant de solliciter le poste de reporter à la rubrique tennis de l'équipe. Non, mais !

Bon, ne rêvons pas ! Je subodore de titanesques empoignades, des coups de Jarnac funambulesques sur cette question européenne. Et pas seulement au sein du petit monde vert. Par exemple le RPR, gaullien et tricolore, semble contre. Le PC, nationaliste et chauvin, aussi. Giscardiens et sociaux seraient plutôt pour, pas de la même façon. Moralité : les élections sont du 7 au 10 juin 79, presque une année à se fendre la pipe. En fait, si on était armés pour, c'est ça qu'on devrait faire avec des élections : les détourner vers le burlesque. Qu'on laisse au moins aux gens un souvenir plaisant. Dire ce qu'on a à dire sans se prendre au sérieux, badiner un brin avec l'apocalypse. La démocratie est le système le mieux raffiné de contrôle des masses et, disons-le, moins douloureux que la manière perforante de Somoza au Nicaragua, ou la touche martiale des staliniens. En démocratie, on permet aux gens de choisir la couleur des rideaux de leur cellule. Et les gens disent : on est libres. Beau thème de discussion pour la future campagne européenne.

Arthur ●

Note: Ceux qui ont des arguments sérieux à proposer pour la participation à ces élections peuvent nous les faire parvenir.

Pilote n'est plus un journal!

La récente mésaventure de *Pilote* nous rappelle que des fonctionnaires régissent l'information

Le magazine *Pilote* (seize ans d'âge environ) qui a vu, en même temps qu'*Hara-Kiri*, les débuts d'un Cabu, qui publia du Reiser, du Gébé avant leur grande gloire, qui découvrit l'inconnue Brétécher, vient de recevoir un coup mortel: on lui retire son numéro de commission paritaire. C'est à dire qu'on ne le considère plus comme un organe de presse.

De ce fait, sa TVA va être considérablement augmentée, il ne bénéficiera plus d'aucun abattement de tarifs postaux pour ses abonnés, il paiera le papier le même prix que les écoliers, etc. L'arbitraire le plus absolu règne sur les journaux: une mesure de genre, ou une interdiction à l'affichage, et c'est l'enterrement de première classe sans préavis. Guy Vidal, de *Pilote*, commente:

«...On a dit que cette radiation était intervenue pour nous punir d'un manque de respect permanent à l'égard de nos gouvernants. On ne nous aurait pas pardonné notre dernière couverture «*Baby Barre surdoué*» (...)

Officiellement, en effet, on confirme que cette mesure a été prise parce que nous n'avons pas respecté le règlement obligeant les revues de bandes dessinées pour adultes à consacrer 50% de leurs pages à des articles écrits.

Je crois beaucoup plus à une décision d'un de ces mystérieux

organismes bureaucratiques qui pullulent ici comme des cellules cancéreuses. Organisme anonyme décidant brusquement qu'il convient de faire respecter un règlement tombé depuis longtemps



DESSINATEUR MENACÉ DE CHOMAGE, VENU QUÉMANDER UN BOL DE RIZ COMPLET A LA G.O.

-croyions-nous- en désuétude. Règlement datant de Napoléon, certainement, puisqu'en France tout date de Napoléon!

Si c'est cette raison qui a vraiment poussé les fonctionnaires de la Commission à prendre leur décision, là, oui, il y a scandale! Une poignée de fonctionnaires inconnus auraient ainsi donc le pouvoir de décider ce qui est un moyen d'expression et ce qui ne l'est pas? (...)

Pour parler Presse, quand nous traitons en bulles, en textes et en dessins de la torture à propos de la coupe du monde de foot en Argentine, qu'est-ce que nous faisons? De l'information, du journalisme ou du fromage de chèvre? Quand Lauzier dessine et écrit quelques pages sur la façon dont on s'aime dans la Chine de Mao, c'est de l'information au même titre qu'un papier du Point ou du Matin. Quand Christin raconte avec Bilal «*Les phalanges de l'ordre noir*» et une certaine permanence du fascisme en Europe, ils racontent une histoire de ce temps-ci. Ils font de l'actualité...

D'autres publications plus importantes que la nôtre vous l'auront certainement déjà proposé, mais tout de même, on voulait vous dire, les *Pilote*: si notre numéro de Commission paritaire peut vous être d'une quelconque utilité, on peut partager.

Isabelle Cabut ●

Les Circauds



Week-end folk pour débutants les 21 et 22 octobre.

Si vous avez envie d'apprendre à danser les scottish, bourrées, polka, valse, mazurka, gigue, branle, les violons et les accordéons vous aideront à dérouiller vos jambes. Nous verrons les pas de base des danses de groupes simples, histoire de se débrouiller dans un bal folk. Réservé aux débutants. Il est recommandé de s'inscrire.

Expression émotionnelle les 1er et 2 novembre

Ce marathon organisé par le Centre de Recherche d'Expression Emotionnelle permettra aux participants à travers les SD (représentation de soi-même) de jouer et de revivre leurs émotions bloquées. Participation 250 F, 100 f d'arrhes à l'inscription.

Le calendrier des rencontres aux Circauds pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre est en cours d'élaboration. Nous le publierons la semaine prochaine.

C'était marqué sur le journal

Depuis le 1er octobre la France est passée à l'heure de l'Europe centrale et, pour toute la durée de l'hiver, du moins, nous serons à la même heure que la Suisse: on espère qu'ainsi les esprits qui se croient facétieux cesseront de faire des allusions grossières sur la nécessité de ce décalage pour permettre aux Helvètes de comprendre les plaisanteries françaises.

Dans le même temps, la Suisse vient de s'offrir un vingt troisième canton, à l'issue d'un référendum (les Suisses disent une votation) marqué par une forte majorité «pour»: en dépit d'une image de marque politiquement conservatrice, la Confédération a su montrer qu'elle était capable d'intégrer sans douleur les velléités autonomistes de ces Québécois européens que sont les Jurassiens. Beaucoup de paysans et de petites entreprises horlogères font de ce canton francophone une entité qui souffrait de l'hégémonie de Berne.

Dans son éditorial du mardi 26 septembre, *Le Monde* note: «sans doute la solution Suisse au problème de l'autonomisme n'est guère exploitable, en France en particulier. Elle doit au fédéralisme très souple, au respect du passé, et à la vitalité de la tradition démocratique (notamment référendaire) qui sont les marques de la confédération. Mais le fait d'avoir su transformer le succès des autonomistes Jurassiens en un succès pour les procédures de

consultation populaire n'est pas un mince mérite pour la Suisse au moment où ses institutions les plus closes, de l'armée aux banques, en passant par les sociétés multinationales et l'aide au Tiers-Monde, semblent remises en cause un peu partout, et échappent précisément aux critiques des citoyens.»

Les méfaits de la télé sur la natalité

Michel Debré, le nataliste bien connu, a beau s'époumoner, il ne pourra rien contre cette arme absolue de l'improductivité familiale: le petit écran. Le *Nouvel Observateur* révèle que: «Aux Etats Unis, 9 mois après la panne d'électricité qui avait plongé dans la nuit tout le Nord de la côte Est en 1965, on a enregistré un nombre record de naissances. En Allemagne, on a constaté que dans un canton de la Forêt Noire où les émissions sont très mal reçues, le taux de natalité est supérieur d'un tiers à la moyenne nationale.»

Mais le fait, hélas, est le suivant: depuis 1964, la natalité en France n'a cessé de baisser. A tel point que, si le phénomène se poursuit à ce rythme, le pays pourrait bien se trouver peuplé de 36 millions d'habitants seulement dans un siècle. Le Chinois en profiteront pour nous envahir. C'est sûr. Quoique quand on voit la foule qui se presse au Galeries Lafayette, on

doute un peu du péril jaune, mais enfin... Toujours est-il que les sexologues, anthropologues, psychologues et catalogues ce sont penchés assidûment sur le phénomène de la dénatalité depuis 10 ans: ils ont tout passé en revue. De l'angoisse de la faim du Tiers-Monde à l'influence de la télé, les moeurs conjugales ont été passées au peigne fin. Or, depuis l'an dernier, la baisse de la natalité s'est brusquement arrêtée, en France et aux Etats Unis, apparemment sans raison. Toutes les conjonctures sont définitivement perdues. On pense que la dénatalité serait un problème cyclique... Vous pouvez allumer le poste.

Les Américains sauvent leurs poumons

On ne le répètera jamais assez, les Américains ne conçoivent pas l'écologie comme nous: ils prennent un truc précis, limité, qui peut même nous paraître dérisoire. Ils se dispensent d'une analyse globale des mouvements sociaux, dissidences et alternatives, mais enfin ils «agissent»... et obtiennent des résultats. «Aux prochaines élections de novembre, les électeurs auront à se prononcer sur un projet de loi interdisant de fumer dans tous les lieux publics: 'la proposition cinq'. Les fumeurs pourront allumer une cigarette dans des zones réservées séparées par des écrans spéciaux anti-fumée, et dans quelques endroits comme les bars et les concerts de

rock. Les restaurants devront aménager une ségrégation en créant des salles réservées aux non-fumeurs.» (*Libé* du 1.10.78). Tous les sondages donnent les partisans de l'air pur gagnants, note encore *Libération*. Evidemment, la chose ne va pas sans contestation. D'aucuns vont jusqu'à évoquer le retour de la prohibition. Finalement, ils ont tort, les Américains, de faire l'économie d'une analyse des mouvements sociaux.

C'est Veso qu'on interdit

On se souvient de la fortune, aussi brutale qu'inattendue du 2,4,5 T à Séveso en 1977. Son frère, le 2,4 D contient aussi de la dioxine et sert également de défoliant. Malheureusement, son succès est très contesté, notamment par le Tribunal de Grande Instance de Bourges qui vient de condamner à 1000 F d'amende une société d'épandage qui avait laissé choir inconsidérément ce produit sur la commune de Gron (dans le Cher), indique *Libération*, qui conclut: «Malgré les promesses de Mitterrand, Giscard et Chirac dans leurs programmes des Municipales de 1977, l'interdiction du 2,4,5 T et du 2,4 D, ces produits sont toujours autorisés en France et les erreurs de tirs sont meurtrières». En effet, lors de l'affaire du Cher, les humains ont eu des déboires respiratoires tandis qu'une partie du bétail devait succomber.

Sixième sous-marin nucléaire

L'artillerie de marine, l'armée et le gouvernement ont approuvé la décision de lancer un sixième sous-marin sur les chantiers navals en 1979: pour la somme de 2 milliards de francs lourds, l'engin à missiles nucléaires devrait être opérationnel en 1985. Pour consentir à cette dépense, Giscard s'est fait mettre l'épée dans les reins par Debré, Messmer et les autres, le RPR ayant refusé de voter le budget 78 de la Défense tant que ce sixième lance-engins ne serait pas inscrit au programme d'équipement national. «Dans les états-majors, on considère que la France devrait disposer, au total, de six ou sept sous-marins stratégiques dans l'espoir d'en maintenir trois en mission opérationnelle et deux en permanence à la mer, le troisième bâtiment étant alors en transit entre sa base et les lieux de patrouille. Le sixième sous-marin, dont la construction sera donc achevée en 1985, n'est pas, malgré ses améliorations, un bâtiment d'une authentique nouvelle génération. Une telle unité, dit-on à l'Elysée, ne devrait pas être prête avant l'année 1990.» (*Le Monde* 26.9.78).

Je n'insisterai pas sur la mort du pape.

Catherine Decouan ●

Le parc du Mercantour: un moindre mal

Un parc national : une « réserve » gardée par de bons sauvages, bordée des luxueux fantasmes des spéculateurs immobiliers.

Les parcs naturels, si leurs principes sont respectés, sont une belle idée généreuse. Dans les pays européens non méditerranéens, ils semblent parfois bien réalisés. Mais en France, la législation ambiguë, qui tente de ménager la chèvre et le chou, le centralisme administratif, la faiblesse de la conscience écologique populaire, détournent dès le départ leur harmonieuse réalisation.

Le parc national du Mercantour, dans les Alpes Maritimes en est un exemple.

Bien que les quatre cinquièmes du département des Alpes Maritimes soient couverts par la zone montagneuse, le public connaît surtout la façade méditerranéenne. Là, le tourisme de luxe, encouragé en vertu de la panacée bien connue de la «vocation touristique», coupe le littoral, urbanisé et bien développé, d'un arrière pays, transformé en réserve, migratoire d'abord, puis réserve d'espace, de paysage traditionnel et de pittoresque.

Il n'en a pas toujours été ainsi : au début du siècle, certains villages, comme St Sauveur-sur-Tinée, jouissaient d'une économie rurale autarcique très prospère. Aujourd'hui, par contre, négligé, le haut pays niçois est de plus en plus dépendant de la côte, et les habitants des villages, accrochés à la vie comme leurs maisons à la montagne se demandent : «Après nous, le désert livré aux spéculateurs?».

Un carrefour bio-géographique

L'intéressant massif du Mercantour, étiré sur 100 km de long penche ses derniers sommets (comme le Gelas, 3143 m), à moins de 40 km de la mer. Carrefour bio-géographique à la limite des influences méditerranéennes et alpines, c'est une région extrêmement riche. Les lacs, les pré-bois de mélèzes centenaires, les pins Cembro protègent une flore de plus de deux mille espèces dont deux cents très rares, une délicate faune de papillons, et de superbes et importants vestiges archéologiques. Protégé jusqu'aux années 60 par son isolement routier, le massif est actuellement menacé. Il est accessible par de nombreuses routes, à moins de 100 km d'une aggloméra-

tion urbaine de 3 millions d'habitants. Sa nouvelle facilité d'accès lui donne une grande vulnérabilité face aux touristes vandales.

De 1947 à 1959, une partie du territoire avait été fort heureusement transformé progressivement en réserve nationale de chasse jusqu'à la contenance actuelle de la réserve du Mercantour, soit 22456 ha. Bien que la garde ait été fort sommaire, un important morceau du Mercantour a donc pu être protégé jusqu'à ce jour. Elle abrite 3000 chamois, 500 mouflons et 100 bouquetins. Mais la réserve de chasse italienne de

Valdiéri qui la jouxte de l'autre côté de la frontière (20000 ha.), est moins florissante car on y chasse légalement et on y compte deux braconniers pour un chasseur.

Le gâteau coupé en quatre

Aux termes d'une procédure d'études, qui durait depuis 17 ans l'avant projet du parc national du Mercantour établi par la Mission Florent avait été communiqué aux élus des Alpes Maritimes le 15 septembre 1976. Il s'agissait d'un parc aberrant, découpé en quatre parties de façon à éviter les zones où

s'implanteraient des stations de Sestrières, Azur 2000 et Castérine-Caramagne. Les associations de défense de l'environnement ont alors protesté contre le projet car des points essentiels auraient dû impérativement être pris en considération par l'administration : il aurait fallu protéger le haut pays niçois des promoteurs immobiliers, tout en proposant des mesures cohérentes de rénovation rurale. En faisant participer les populations concernées, il aurait fallu rechercher une relance de l'activité économique du haut pays. Enfin, il aurait fallu veiller à ce que la nouvelle réglementation ne porte pas atteinte aux droits acquis des



C. Gavignet.

Le parc du Mercantour : un moindre mal (suite)



St Sauveur sur Tinés carrefour des anciens chemins muletiers (ci-dessus) et St Dalmas de Val de Blorc, village depuis longtemps hostile au projet.



montagnards, mais au contraire, les aide à développer les activités agro-pastorale.

«Une vague de récrimination fut la conséquence d'une inaptitude au dialogue de nos brillants technocrates, de la méconnaissance et du mépris des hommes, du refus d'admettre les réalités économiques et sociales du haut pays niçois au profit de théories d'aménagement qui n'ont que d'arrière pensées mercantiles». Christian Boitel Mercantour Mercantile, le Négavesque numéro 25, 15 mai 1977.

En principe, selon l'esprit de la loi sur les parcs nationaux, un parc national doit permettre dans sa zone centrale une protection efficace des sites, de la faune et de la flore, et dans sa zone périphérique, au contraire, une réanimation économique et sociale. On ne peut oublier à l'origine les erreurs de chargés de mission successives du parc qui ont mené leurs études à l'insu des municipalités sans contact direct avec la population locale et les professions concernées, qui se sont mal fait entendre et qui ont insuffisamment informé et suscité la participation. Si bien que le projet de parc a été de plus en plus mal accueilli. Les habitants des vallées supérieures du Var, de la Tinée, de la Vesubie et de la Roya ont vaguement entendu parler d'un projet de parc national du Mercantour, ils ont l'impression que c'est un carcan venant de l'extérieur - ce en quoi ils n'ont pas tort - et qu'ils seront spoliés par ce projet.

Un léger progrès

Contrainte de revoir son projet, l'administration vient d'ordonner l'enquête publique légale en vue de la création du parc; elle était ouverte dans les mairies concernées depuis le 28 août jusqu'au 30 septembre.

Tout citoyen français, qui explique ses motivations et sa qualité d'usager, peut également écrire, par lettre recommandée ou non, au Préfet des Alpes Maritimes, préfectures annexes, section D, environnement, 06 Nice.

Force est de reconnaître que le nouveau projet de réglementation, modifié sur des points mineurs, en progrès par rapport à celle des autres parcs nationaux, demeure loin de donner satisfaction à toutes les revendications émises. On y a pas tenu compte des souhaits exprimés par les agriculteurs et les représentants élus des populations locales (à ne pas confondre la mafia des conseillers généraux citadins). Certes, des apaisements ont été donnés mais il semble que les dangers réels persistent pour l'agriculture de la montagne.

Les paysans ont été jusqu'ici les artisans et les garants du paysage, ils l'ont entretenu malgré les difficultés économiques. Dans les Alpes du Sud, c'est vrai plus qu'ailleurs où bien souvent la théorie du «paysan gardien de la nature» n'est qu'un thème à discours conformistes... Ici les éleveurs sont attachés à préserver le patrimoine, à défendre l'espace montagnard, contre le tourisme commercial s'il le faut. Cette réalité vécue dans le haut pays est difficile à expliquer à des citadins, surtout aux niçois qui sont persuadés qu'il faut protéger la faune contre les chasseurs vandales, en créant un parc.

La plus grande foire aux moutons dans le sud est celle de Guillaumes (haute vallée du Var) le 16 septembre. Cette année, après une vente médiocre de milliers de têtes d'ovins, les éleveurs ont pu assister à une réunion publique organisée par les élus communistes du canton de Guillaumes, dont presque toutes les communes sont violemment hostiles au parc.

La pierre d'achoppement : Les stations de ski

Pendant longtemps l'administration a cherché à concilier l'inconciliable, c'est à dire, le parc et les stations, la protection de la montagne et son exploitation touristique et commerciale.

En 1978, elle a choisi, selon M. Jean Bedel, adjoint au chargé de Mission du parc, «une formule de classement temporaire pour montrer qu'un parc n'est pas un épouvantail et continuer le combat pour la protection de la nature et des sites». Dans les deux secteurs en classement provisoire (Sestrières sur la commune de Saint-Dalmas-le-Selvage et Molières-les-Adus sur les communes de Saint-Martin-Vesubie et Valdeblore), les communes concernées ont un délai de réflexion de 10 ans, soit pour créer une superstation lourde ou un équipement sportif léger de ski de randonnée soit pour intégrer ces zones dans le parc. Créer le parc tout de suite, sans ce palier optionnel, eût été au terme d'une procédure déjà longue, un échec pour l'administration qui aurait dû faire face alors à un refus trop unanime du Conseil Général. Devant les réticences très fortes, l'administration s'est repliée sur une solution de compromis.

Depuis des années, en effet, on reparle de temps à autres du projet menaçant d'une station de ski baptisée Azur 2000, projetée dans le vallon de Molières et sur le plateau des Adus. Il était question de 12000 lits au départ, puis de 6000 et de 4000. L'association des Amis du Parc et la Jeune Chambre Economique ont présenté en 1976 une alternative intéressante : Un stade de neige avec équipements légers dans le Vallon des

Millefonds. Maintenant, toujours dans le même massif, il est question d'un nouveau projet d'urbanisation légère autour du Vallon d'Anduëbis : ne serait-ce pas une solution souhaitable ?

Pendant longtemps, c'était la Compagnie Générale d'Electricité qui voulait construire la station Azur 2000, ainsi que le tunnel du Mercantour, déterminant la venue de la clientèle Italienne et déjà commencé de l'autre côté de la frontière.

La commune de Tende, son Conseil Municipal et sa population ont exprimé la volonté unanime (l'est-elle réellement ?) d'exploiter le site de Caramagne pour le ski de piste (3000 à 4000 lits envisagés) toujours selon le même postulat «Si la station de Caramagne n'est pas créée, Tende mourra», de telle sorte que ce très beau vallon n'est plus dans le parc comme dans le projet initial mais dans la zone périphérique.

Dans le vallon de Sestrières (en Haute Tinée), également en classement provisoire, l'éventualité d'une station lourde est peu probable en raison du tracé du parc tenant en étau serré la zone potentiellement constructible. En revanche, M. Bedel est optimiste pour la création d'une base de séjour d'une centaine de lits pour randonneurs d'été et d'hiver, et ceci en liaison avec des refuges à créer dans le reste du massif de Sanguinières et du Mont Pelat qui se prête particulièrement bien au ski de randonnée.

Donc, après un parc-gruyère en quatre noyaux qui préservait les emplacements de futures opérations immobilières, la Mission d'Etudes présente un parc du Mercantour en un seul morceau déchiqueté, en fait en trois morceaux, si l'on tient compte des zones de «classement provisoire». Celles-ci ressemblent étrangement à ce que, ailleurs, l'administration appelle à contresens des «réserves naturelles», c'est-à-dire des zones où la protection de la faune est théoriquement renforcée mais où les remontées mécaniques sont tolérées : on sait à quelles inepties cela a mené dans le parc de la Vanoise.

Par manque d'imagination et d'information, la plupart des maires et conseillers généraux n'échappent pas à la dualité

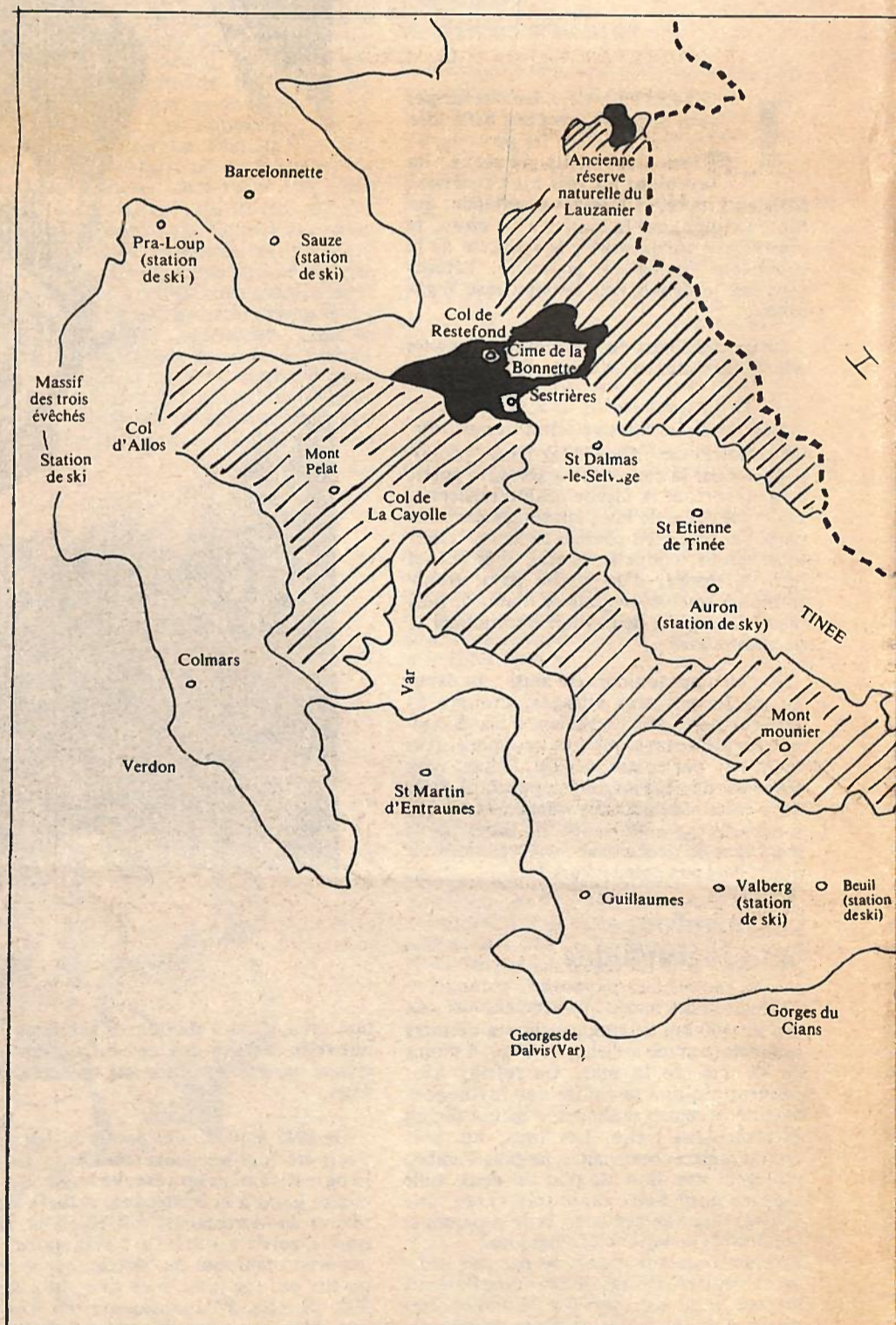
simpliste entre la mort économique d'un village ou d'une vallée et la construction d'une station de sports d'hiver du style de la 3ème génération comme Isola 2000, La Plagne ou Avoriaz. Toute cette urbanisation et les infrastructures routières coûtent cependant fort cher aux communes qui doivent effectuer des emprunts considérables. D'autre part, l'installation récente à Nice-Lingostière d'un magasin Carrefour pour les gogos qui veulent acheter «pratique et moins cher» signifie à terme, la disparition du petit commerce dans le haut pays, seul débouché pour les produits maraichers des jeunes ruraux qui essaient de redonner vie aux vallées.

En montagne, le schéma classique est en train de se répéter encore : crédits publics d'abord, spéculation privée et opérations immobilières ensuite. Comment expliquer que le Conseil Général ait voté 200 millions de centimes pour la réfection de la piste de la Vacherie de Salèse si l'on ne connaît pas ses intentions de construire Azur 2000 dans le même secteur.

Placées sous régie communale, des remontées mécaniques sans urbanisation lourde permettraient un ski bon marché. L'hébergement pourrait se faire en gîte rural, en symbiose avec les villages. Les sites seraient ainsi sauvegardés, des emplois créés et les activités traditionnelles agricoles, pastorales et forestières maintenues. En outre, des activités nouvelles pourraient être créées. Les solutions doivent être recherchées avec imagination et hardiesse, en s'inspirant par exemple des réalisations suisses et autrichiennes de tourisme à la ferme intégré aux villages. On pourrait aussi promouvoir de petites industries de sous-traitance.

La forêt : un chantier comme un autre

Dans l'enceinte du parc, les forêts sont presque toutes communales sous la gestion de l'O.N.F. ; l'aménagement forestier pourra continuer, les coupes seront soumises à l'autorisation, à l'accord de principe du directeur du parc. Quand on connaît le caractère commercial avoué de l'Office





Une commune comme la Bollène-Vésubie située dans la zone périphérique et favorable au parc, en recueillera les avantages économiques et financiers sans en subir les inconvénients. Saint Martin-Vésubie, au contraire, situé en grande partie dans le parc n'en attend rien de positif. Pour la saison estivale déjà saturée, la commune ne pourra répondre à un afflux supplémentaire de touristes et c'est le cas de nombreuses autres communes. L'évolution et l'âge de la population montrent que Saint Martin se meurt. Comme la station Isola 2000 a la réputation tenace de fournir des emplois (subalternes) l'hiver, la municipalité pense que l'on pourrait maintenir sur place la population active si Saint Martin était également autorisée à construire une station de sports d'hiver. A Saint Martin-Vésubie où la majorité des 800 habitants semble contre le parc et où celle des 5000 estivants serait pour, le Conseil Municipal a récemment proposé un référendum communal.

Pêcheurs et chasseurs protestent

A St Martin, la chasse, ouverte trois mois, pratiquée en fait deux mois vu le climat, est une passion qui retient au pays ou fait revenir à l'occasion de week-ends. Ses 230 permis n'amènent guère d'argent (5 millions) au pays mais elle est un support moral. La pêche en revanche, bénéficiant des efforts développés depuis dix ans et d'infrastructures énormes, représente un apport direct de 50 millions de centimes, et fait de St Martin-Vésubie «la capitale de la pêche à la truite dans le Sud-Est».

La pêche qui s'étend de mars à septembre concerne trois variétés de poissons : la truite arc-en-ciel, la truite fario, et le saumon de fontaine. Les pêcheurs, comme les bergers et d'autres, estiment ne pas avoir les garanties que leurs activités seront aussi libres qu'avant : sont-ils seulement mal informés ou bien les tracasseries seront-elles réelles ?

Le Dr Galtier conteste le tracé du parc qui méconnaît les traditions cynégétiques locales et brime «intentionnellement» les chasseurs. Il revendique que les tirs sélectifs (inévitables tôt ou tard et prévus pour éliminer les dégénérescences que l'on constate déjà) soient réservés aux gens du pays, comme maigre compensation à leurs déboires, au lieu d'être le fait de chasseurs choisis selon leurs finances, ou selon les sympathies du directeur.

Dans une commune voisine, Belvédère, la population est également hostile au projet soumis. Sous la présidence du maire communiste, la réunion publique massive du 2 septembre a adopté une motion qui résume bien les principaux griefs : «(...) Les chasseurs, qui ont été jusqu'à ce jour les protecteurs de la faune et les promoteurs de

National des Forêts, dont les directives visent à tirer à son maximum la production de la forêt. Pour extraire l'intérêt du capital, on passait jadis tous les 20 ans, maintenant tous les 15 ans. Et le forestier Paul Martin explique que jadis l'exploitation de la forêt de montagne se faisait par des bûcherons qualifiés qui savaient débarder les troncs sans nuire aux arbres avoisinants, en les lançant avec précision dans d'étroits couloirs ou en les convoyant par câbles. Aujourd'hui, ces bûcherons soigneux sont noyés dans la masse des manoeuvres étrangers et déracinés qui évidemment ne connaissent pas et n'aiment pas la forêt, «un chantier comme un autre». Pour véhiculer les engins de débardage, on construit sans cesse de nouvelles routes forestières ou «pistes»...

PROJET DE PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

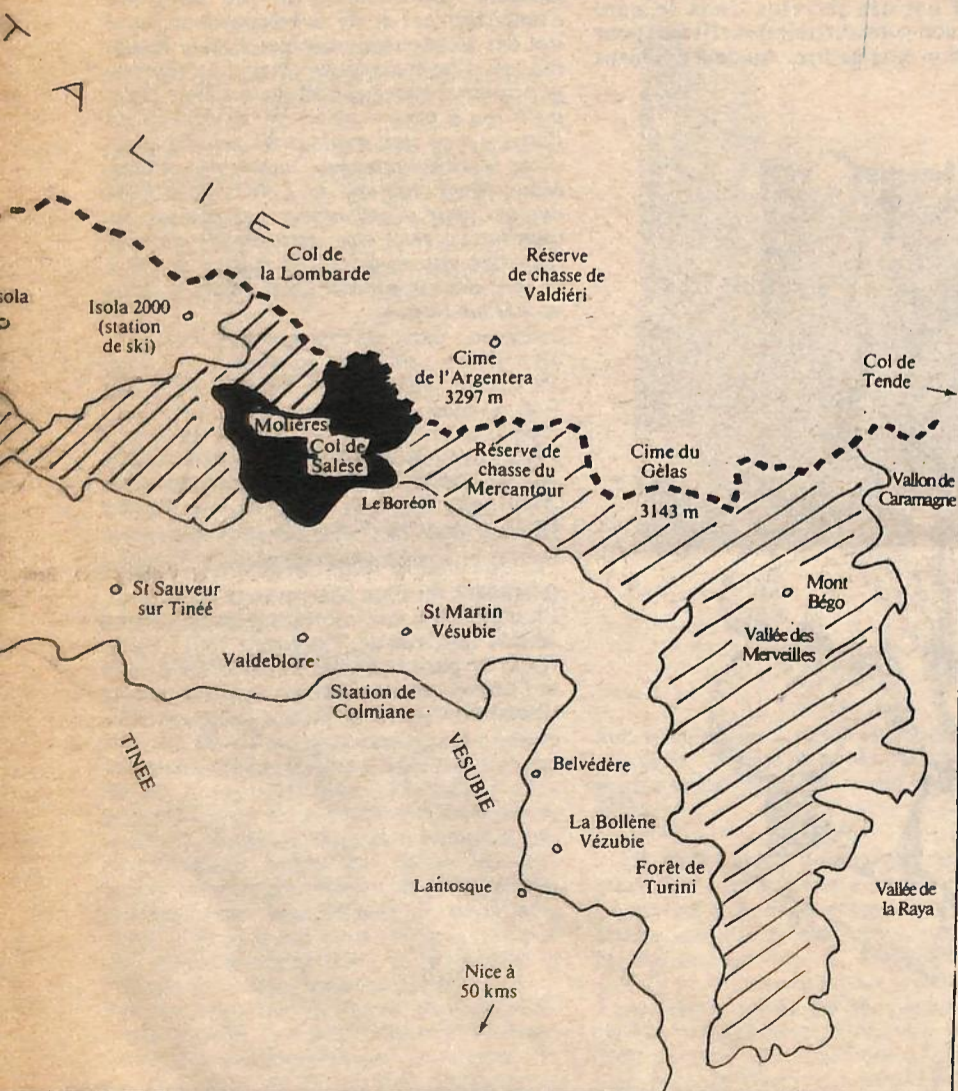
Limite du Parc

/// Classement définitif

■ Classement provisoire

— Limite de la zone périphérique

Echelle : 1/250 000°



Une association privée combative

À son départ, l'association des Amis du Parc National du Mercantour a eu une position très critiquée de citoyens qui ne voient que la protection de la faune et de la flore; elle a maintenant évolué vers une prise en compte globale du milieu rural, mais ne va pas comme les agriculteurs jusqu'à contester l'ensemble du projet. Le montagne se transforme en désert mais la prise de conscience écologique s'élargit.

De sa création en 1967 à 1971, l'Association, animée par les alpinistes et skieurs Virobel et Paschetta estimait la protection de la nature dans le parc compatible avec de nouvelles stations de ski. Ensuite, ayant rompu avec de telles ambiguïtés, l'Association est maintenant animée entre autres par Christian Boitel, avocat à Nice, et Gérard Colletta, natif de Saint Sauveur-sur-Tinée et porte-parole des gens du cru, animateur des éditions régionales Serre.

Ils reconnaissent que le parc national est un pis-aller nécessaire, le seul moyen, dans la législation actuelle,

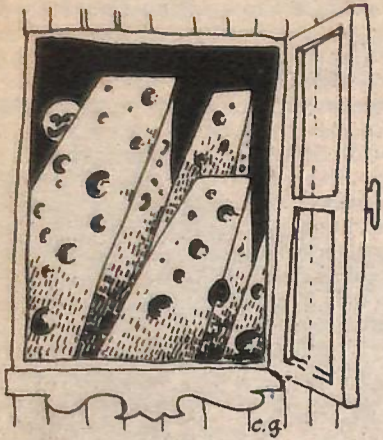
d'avoir quelques chances (1) de mettre cet ensemble naturel à l'abri des spéculations.

L'Association a permis de faire revenir l'Administration sur son projet de parc en trois morceaux, elle a su au fil des années rester le contre-poids et l'aiguillon permanent face aux fonctionnaires, aux promoteurs et à tous les technocrates pour qui les considérations de finances, de prestige et d'avancement personnel sont de loin plus importantes que la gestion écologique d'un fragile équilibre naturel et humain.

Face au projet de parc soumis à l'enquête publique, l'Association des Amis du Parc National du Mercantour revendique deux points essentiels sur lesquels elle invite à écrire au Préfet: 1) La suppression des deux zones provisoires, optionnelles, et leur intégration immédiate dans le parc (Molières-les-Avies et Sestrières), 2) la majorité absolue des élus locaux par rapport aux fonctionnaires dans le conseil d'administration alors que le projet officiel prévoit la parité.

Bien sûr, la composition du Conseil d'Administration prévoit la participation des associations, mais le Club Alpin Français - assez modéré et soucieux de son image de marque - y sera l'allié objectif des fonctionnaires. Qu'ils soient parisiens ou niçois, ils seront nommés sur proposition du Ministre, ne seront jamais libres de leurs actes et devront obéir aux directives.

Gérard Colletta reconnaît que la majorité absolue des élus locaux est, pour la protection de la nature, une arme à double tranchant car ce sont eux qui aujourd'hui sont favorables aux stations, mais ils doivent être maîtres chez eux, il espère faire avancer cette prise de conscience: les stations ne représentent plus rien de sérieux pour l'essor économique des vallées. Les revendications de l'Association sont bien maigres par rapport aux menaces, et l'on peut se demander si elle ne devrait pas changer de nom pour rester fidèle à ses objectifs de défense de la montagne et de ses habitants.



Le parc du Mercantour (suite)

la réserve, vont se trouver finalement pénalisés car ils n'auront en fait plus de territoire de chasse. On peut constater qu'il n'a été tenu aucun compte de la proposition de respecter dans ses parties essentielles les limites de la réserve de chasse laquelle faisait l'unanimité. Aucune mention ne figure sur les possibilités existantes ou non de la création d'une zone similaire du côté italien. Considérant aussi que la gestion du parc sera essentiellement le fait d'un directeur nommé par le ministre et non par le conseil d'administration, ses pouvoirs seront exorbitants en matière de réglementation au détriment de l'attribution des élus, seuls responsables devant la population. Que le projet qui est soumis n'est pas dans son ensemble fondamentalement modifié (par rapport à celui de septembre 1976, NDLR), que celui-ci est foncièrement centralisateur à un moment où on parle de décentralisation et apparaît n'être qu'en fait qu'un transfert de responsabilité et de propriété de la commune vers l'Etat. Deviendrons-nous tout à coup les alliés de porteurs de fusil ?

La leçon des autres parcs nationaux

Quoique chaque parc national décide sa gestion de manière particulière, l'expérience des autres parcs est instructive sur ce qui pourrait se passer dans les Alpes-Maritimes, j'invite le lecteur à considérer le contexte général et l'histoire des parcs nationaux, leur situation actuelle dans le monde et la législation française. Je rappelle simplement que les parcs de la Vanoise et de Port Cros ont été créés en 1963, celui des Pyrénées-Occidentales en 1967, celui des Cévennes en 1970 et celui des Ecrins en 1973 et qu'il est question de créer un parc national en Haute-Ariège.

Je connais de jeunes agriculteurs-bio vivant dans le parc des Ecrins, dans les Hautes Alpes, qui sont bien placés pour savoir que les parcs nationaux sont la mort économique et culturelle d'une région. A la Chapelle-en-Valgaudemar par exemple, un projet communautaire d'accueil et d'animation (gîte d'étape - centre-école de ski de fond - boulangerie) est en ce moment étouffé par les autorités au profit d'un luxueux Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement totalement coupé de l'avis et de la vie des montagnards. Par ailleurs, l'établissement public du parc rémunère grassement des moniteurs de ski extérieurs aux vallées et une partie des artisans sous contrat exclusif, provoquant ainsi des jalousies, l'amertume et la désintégration des communautés villageoises traditionnelles. La création du parc des Ecrins a décuplé le nombre de touristes nuisibles à la montagne alors que ceux qui l'aiment vraiment n'y viennent plus, ne voulant pas faire la queue sur des sentiers surfréquentés. Partout, les responsables se félicitent de l'augmentation de la fréquentation touristique, promue raison d'être des parcs nationaux. Près de 400000 personnes ont visité le parc de la Vanoise en 1974 et la fréquentation ne cesse de croître.

Ça pourrait être bien

De plus en plus de gens pensent que le parc national du Mercantour, est un habile prétexte dont l'attrait publicitaire facilitera les stations de ski existantes et de nouvelles opérations immobilières. La politique française des parcs nationaux apparaît donc comme une politique de la perle de luxe sur un tas de fumier. Il faut craindre que beaucoup de sympathisants naïfs ou d'adeptes sincères du courant de protection de la

Quelques objectifs du parc

Le parc national n'est pas qu'une réserve naturelle, il vise à encourager un tourisme doux, qui se mérite par un effort physique, un tourisme de nature qui ne nécessite que des équipements légers s'intégrant au paysage (c'est au moins la théorie, la réalité est moins belle). Le chargé de mission souhaite que ces équipements aient un rôle moteur suffisant pour réactiver la vie économique locale, induire la création de 20 à 40 emplois (liés au tourisme de randonnée) par vallée, pour retenir la population ayant des enfants et ainsi éviter la fermeture imminente de certaines écoles.

Pour M. Bedel, le parc national est également «un outil d'information des cito-

yens et de formation des élus pour un développement socio-économique lent et équilibré». Il envisage une initiation aux choix d'aménagement, aux mécanismes administratifs, des séminaires d'élus avec des paysagistes et des urbanistes, comme cela se pratique déjà avec succès dans le parc des Cévennes. La preuve n'est plus à faire que les grands complexes sportifs plaqués sur un milieu naturel et humain, inapte à les recevoir, déséquilibrent les communes. Mais cette information socio-économique et écologique ne parvient guère aux habitants et à leurs élus. Une fois reçue, chacun réagira selon son tempérament.

De-ci de-là des salles d'exposition sur la nature et les activités rurales sont envisa-

gées, mais absolument pas des «Maisons du Parc». (comme en Vanoise ou dans les Pyrénées) en dehors des structures d'accueil réalisées par et pour les gens du Haut-Pays: les équipements d'information seront noyés dans le circuit habituel des villages, là où vivent et travaillent les habitants.

Enfin en dernier lieu, le parc National du Mercantour sera un outil scientifique, en présence de l'un des patrimoines écologiques les plus riches qui soient en France. Le Comité Scientifique, veillera à la réglementation, tandis qu'une cellule de recherche établira la trame et la coordination du travail des biologistes.

nature ne mettent du temps avant de reconnaître l'évidence de ce détournement frauduleux par l'administration des objectifs initiaux des parcs nationaux. On ne peut que leur recommander la lecture édifiante du livre d'Aline et Pierre Champollion («L'écologie dénaturée: les parcs nationaux», la pensée sauvage, 1978, 100 p, 307)

Les vallées de Roya, de la Vésubie, et de la Tinée sont parallèles, et en gros dans la direction Nord-Sud, mais elles communiquent peu entre elles; elles forment donc des îlots de mentalité qui reçoivent différemment les arguments maladroits d'une administration centrale. Et celle-ci prétend faire un parc englobant les trois vallées...

Les ingénieurs forestiers qui créent le parc et les fonctionnaires du Ministère de l'Environnement ont peut être l'intention honnête de protéger la nature, mais les milieux d'affaires et les instances dirigeantes de l'aménagement du territoire conçoivent indubitablement ce parc comme un espace vert destiné tôt ou tard à valoriser l'installation immobilière en montagne. Cette région improductive coûte à l'Etat par les subventions à une agriculture déficitaire.

Donc, pour que les trusts du tourisme et de la commercialisation de la nature, puissent rentabiliser la région, il faut faire que les paysans s'en aillent, (sauf quelques «gardiens» des paysages et des villages).

A la réunion du 16 septembre à Guillaumes, le Conseiller Général de Breil sur Roya, Robert Charvin (PCF) tenait ce langage: «Le ski et la neige sont d'immenses prétextes pour des opérations spéculatives.

Ce sont les mêmes qui ont bétonné la Côte d'Azur et qui disent maintenant aux paysans: «dégagez, on protège». La préoccupation juste et saine de protection de la nature et de développement rural harmonieux est détournée. Avec cette formule de parc de Mercantour, on va vers l'inverse de ce qui est affiché. Qui donc est contre la protection de la montagne quand on ne sait pas de quoi il s'agit? Ou bien le parc se fera avec des opérations immobilières parce qu'il est intrinsèquement fait pour celles-ci, ou bien le parc ne se fera pas parce que les habitants le refusent.»

Dans une motion du 5 septembre, le bureau fédéral du Parti Communiste des Alpes Maritimes a donné des consignes d'opposition au parc, sans tenir compte du dialogue établi entre les élus et la Mission. Le parc n'est torpillé par les dirigeants communistes, qui ne connaissent rien à la protection de la nature, que parce que c'est un projet gouvernemental. Et ce n'est que pour défendre leurs intérêts particuliers que la plupart des habitants se réveillent, protestent et signent leur opposition dans les registres d'enquête. La création d'un parc national entend faire cesser justement le «business as usual», c'est-à-dire l'urbanisation diffuse encouragée par les élus. Au lieu de construire des routes électorales (comme celle de Ferisson à Belvédère), les communes doivent s'engager dans une voie de maîtrise foncière: il n'y a pas d'autre solution pour maintenir des espaces de nature vierge et des territoires agricoles conséquents. Dans ce but, le parc offre une formule de remembrement - échange qui est équitable pour ceux qui ont des terrains dans le parc (devenus non-constructibles) et efficace pour la protection de la nature. Au delà des plans

d'occupation des sols communaux, il sera nécessaire d'établir rapidement un document de planification pour chaque vallée (des plans d'aménagement rural, PAR, et de conservation du paysage) pour harmoniser le développement global, et par exemple mieux diffuser la fréquentation touristique, dans l'espace et dans le temps.

Pas de perche pour les promoteurs

L'argument le plus sérieux du Parti Communiste est de reprocher à la Mission d'adopter une position laxiste à l'égard des futures opérations immobilières. Il serait donc logique qu'au lieu de se lancer dans une opposition de principe purement partisane, on fasse oeuvre constructive en réclamant la suppression des zones optionnelles qui sont autant de perches tendues aux promoteurs.

Les communes concernées par le parc proprement dit et par la zone périphérique pourraient combattre le parc dans ce qu'il a de mauvais, mais avoir le courage politique de rechercher de manière constructive, avec la Mission, les innovations nécessaires en matière d'aménagement. Car c'est la vocation même du parc national de prendre en compte le développement global. Le directeur du parc aura-t-il les moyens financiers, administratifs et en personnel permettant de mettre en pratique ses idées originales d'aménagement fin du territoire et de respecter les engagements pris avec les municipalités au cours de la phase préparatoire?

Mon avis personnel est que la création du parc national du Mercantour est un moindre mal: sans le parc, les promoteurs qui ont les dents longues et de bons amis dans la Direction Départementale de l'Equipement construiraient des stations de skis dans tout le massif. On peut espérer tirer de la publicité réalisée actuellement un soutien pour une position maximaliste de protection de la nature et de développement harmonieux contre les gros intérêts privés.

Endiguer le flot touristique

Puisque le parc sera créé, autant le faire agir utilement. L'une des tâches principales à mon sens, qui incombera à l'établissement public du parc (quand le décret sera paru en mars prochain et le directeur nommé) sera de canaliser et endiguer le flot touristique qui menace en juillet et août le vallon du Boréon et la vallée des Merveilles. Pour éviter à l'avenir, de telles surfréquentations, il faudra, répétons-le, rechercher et développer des formules de tourisme plus diffus, lié à la connaissance et à la pratique de la nature sauvage. Et, ce que les naturalistes et en général la plupart des citoyens ne veulent pas admettre, c'est que cela est lié de manière indissociable à une politique d'aménagement et de développement rural sur des bases saines, c'est-à-dire à une réorientation qu'esquisse bien *Le Négavesque*, journal mensuel occitan: antibois: «La politique à mener pour le renouveau de l'arrière-pays doit avoir pour priorité d'assurer le développement autonome de son économie et non pas se concevoir comme une politique d'assistance. Les actions entreprises doivent être assurées de moyens financiers conséquents à la mesure de l'état de sous-développement dans lequel se trouve le Haut-Pays.»

Roland de Miller ●

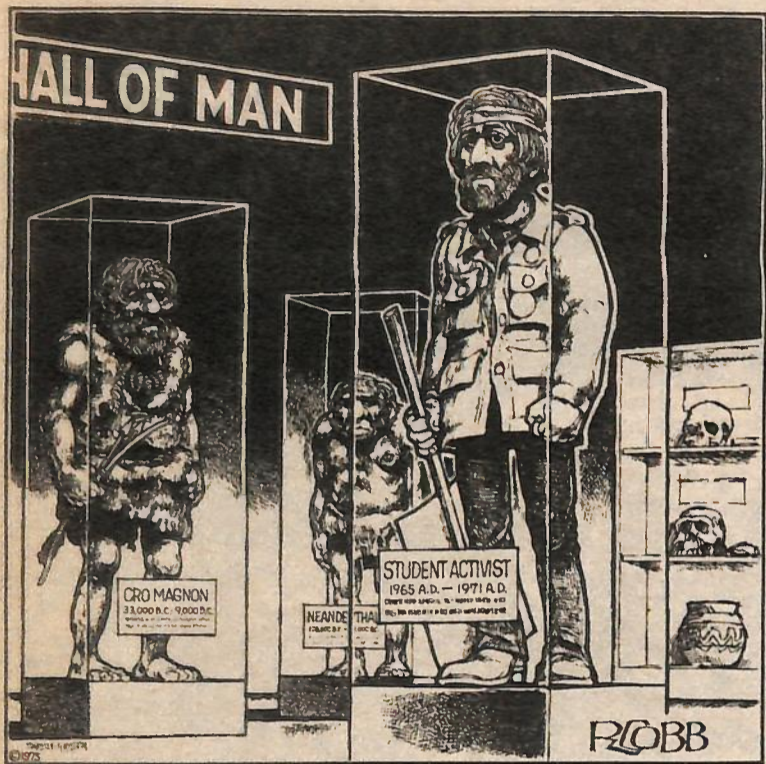
Note 1: voir le remarquable ouvrage collectif *Le Massif du Mercantour et des Alpes Maritimes*. Editions Serre 35, rue Rossini 06000 Nice mars 1978 p 286 150 F.

PS: Une bibliographie chronologique sur la polémique du Parc Mercantour est disponible contre 4 F en timbres auprès de Roland Miller, 204, rue de Vaugirard 75015 Paris. (Pour ne pas surcharger la carte, les rivières et l'ancien contour du parc n'ont pas été tracés)



De l'air!

Au point de dépendance où nous en sommes par rapport au système, parlons de «réagir» plutôt que de «lutter»



lités que celle-ci renferme, nos désirs, et même jusqu'à nos rêves. Des institutions dont le seul pouvoir est celui dont nous les investissons par notre soumission. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui leur pouvoir est immense, tant la dépendance qu'elles ont réussi à instaurer recouvre parfois de besoins réels, et toujours une sécurité dont il nous est extrêmement difficile de nous défaire.

Ne parlons plus de «lutter» contre un tel système: nous découvrirons très vite que cela veut aussi dire lutter contre soi-même, lutter contre ce qui, en chacun de nous, constitue l'institution dans ce qu'elle a d'oppressive et d'asocial. Au point où nous en sommes, de dépendance et de lucidité envers celle-ci, nous ne pouvons plus que «réagir», rétablir des équilibres qui en nous ont été rompus.

Cette réaction peut prendre diverses formes (et donc diverses appellations) en fonction de la part d'«inconscience» qu'elle comporte, en fonction aussi du champ dans lequel elle dit s'appliquer. Révolte, engagement politique ou syndical, folie, insoumission, route, désobéissance civile, etc...

Nous, notre choix est celui d'un certain engagement politique. Un engagement qui essaie de sortir des ornières et des frustrations du militantisme. Un engagement collectif qui cohabite avec une multitude d'autres réactions, qui elles, nous sont toutes personnelles, ou bien à l'échelle d'un petit groupe, d'une collectivité. Mais ceci est une autre histoire.

La grève de la faim, là-dedans? C'est une forme comme une autre de «réaction». Une forme parfois désespérée, dernier recours d'un individu en face d'un arbitraire qui ne tire plus son pouvoir de la soumission, bien au contraire l'insoumission appelant l'arbitraire pour être détruite. Une forme parfois utilisée comme moyen politique de chantage. Et, dans ce cas, peut être vaut-il mieux l'appeler jeûne (de solidarité ou de protestation).

Il n'est pas dans mon propos d'inciter à la grève de la faim ou au jeûne. Je connais trop les dangers et les limites de ces deux modes de résistance. Il n'est d'ailleurs pas dans mon propos d'appeler à une quelconque forme d'action particulière. Je connais simplement trois choses: ce monde est invivable, certains individus essaient de trouver de l'air de manière personnelle ou collective, j'essaie de trouver l'air par différents moyens. A partir de là, comment être neutre face à l'événement, à l'information?

Je constate aussi une autre chose: quand on dit à un gréviste de la faim «arrête vieux, déconne pas, recommence à bouffer, vis!», on lui dit aussi beaucoup d'autres choses, et en particulier «soumets-toi!». Avant même cela, en lui tenant ce type de discours, on ne lui reconnaît même pas le droit d'être autonome dans sa lutte, ou dans son désespoir.

Grève de la faim, «moyen maoïste d'auto-destruction»? Bien sûr. Mais quelques mois passés en taule, un an de service militaire,

huit heures de travail salarié quotidien pendant quelques dizaines d'années, etc, etc, ne sont-ils pas eux aussi, dans certaines conditions, de tels moyens de destruction de sa personnalité, quand ce n'est pas de sa santé ou de sa vie? Nous avons rarement à choisir entre une voie de destruction et une voie de pleine affirmation. Le dilemme se situe souvent dans le choix du chemin qui, bien que partiellement destructeur, permet au maximum de potentialités d'affirmations d'accéder à l'existence. Et, dans le cas des grèves de la faim qui nous intéressent ici, celles-ci représentent l'issue la «moins destructrice». Même si les apparences veulent nous faire croire le contraire.

En conclusion, je ne crois pas que notre rôle soit celui de donneurs de leçons. Nous sommes face à la réalité, sommés de prendre position, de réagir ou de nous soumettre. Nous avons fait un certain choix, celui d'une lutte politique, qui nous donne un éclairage particulier sur les événements. Qui nous oblige incidemment à promouvoir en apparence certaines formes spécifiques de réaction. Il faut le savoir, et ne pas rester dans le creux des pures déclarations verbales, des seules réactions littéraires. Ce n'est pas seulement un problème de cohérence personnelle. La réalité de l'oppression nous contraint à ne pouvoir dire et faire que ce que nous pouvons effectivement assumer. Sinon, le risque est grand de sombrer dans l'imaginaire et le mythe.

Marc Thivolle ●

L «Lecteurs, ne faites pas de grève de la faim!» écrit Arthur dans le dernier numéro de la *Gueule Ouverte*. Il croit ainsi faire la balance à une apologie de cette forme de lutte que constituerait, selon lui, l'éditorial de ce même numéro. Sa réaction m'oblige à reprendre mon argumentation point par point, à en remâcher les différents aspects. Chose que je

crois inutile dans un journal qui situe sa position comme étant de rupture radicale avec les modes dominants d'organisation de notre existence. Un journal aussi qui, depuis quelques années, prône la désobéissance civile.

Nous vivons dans un monde centralisé, dans lequel un certain nombre d'institutions nous volent proprement notre vie, les potentia-

Vol au dessus d'un nid de coucou

Avec son insoumission, cette nouvelle maladie mentale, Mandrin découvre l'univers psychiatrique militaire.

B... apparaît dans la salle, nu, les mains sur les hanches, un sourire naïf affiché aux lèvres. D'une démarche qu'il veut provocante, il pose pour l'assemblée, muette et indifférente, voire un brin hostile, bafbrant en une traite le dernier repas de la journée: il est dix-sept heures. B... perd soudain un peu de sa contenance, ses yeux d'un bleu inexpressif fondent comme une sucrerie dans une piscine de détresse, sa voix se fait plaintive, furtive, craintive, identique à celle d'un petit animal pris au piège: «je suis heureux» tente-t-il de nous convaincre, mais de se convaincre avant tout. Il distribue soudainement quelques coups de poing au mutisme indifférent, beaucoup trop pesant qui l'opprime et murmure ses trois mots comme un leitmotiv: «je suis heureux». C'est déjà une excuse,

un aveu, il n'y croit plus. B... disparaît, le visage ruisselant de larmes. Dans la salle, le couvert désordonné des «malades» emporte l'incident. Nous sommes dans le secteur «Neuro B» de l'hôpital des Armées, à Nancy: le quartier psychiatrique.

De par mon insoumission à la vie, on me fit «asocial». De par mon insoumission à la loi et son cortège d'ordre établi, on me prétendit «délinquant». Voici que, de par mon insoumission à l'armée, il est d'usage que je sois «malade». L'opposition revêt de multiples facettes qui engendrent systématiquement la répression adéquate. Désormais, «asocial» rime avec maison de correction tout comme travail avec salaire. «Délinquant» avec prison tandis que l'insoumission, cette toute nouvelle maladie mentale, pénètre en

douceur sur le marché de la psychiatrie militaire. Il devient durable à notre époque d'exprimer la tête haute son anti-machin sans risquer l'antidote libéral et avancé.

Seriez-vous capable de jouer rationnellement au Tarot en compagnie de gugusses dont le mental est aussi plat que votre p'tite soeur? Croyez-le, faut une sacré dose de patience, de compréhension et de maîtrise de soi. Presque être infirmier, diplômé, décoré. Surtout refréner son agressivité lorsqu'au ping-pong votre adversaire s'éroule sur sa raquette par surdose de médicaments ou abandonne le match en cours de partie. Ignorer le type qui vous arrache votre cigarette des lèvres pour la porter aux siennes, ne pas répliquer brutalement lorsqu'un «malade» vous invite à le branler sur un ton mondain.

Côté personnel d'encadrement, c'est pas la joie. Ils n'oublient pas, ces braves soldats, que vous êtes avant tout un «malade», donc sujet à caution. Ce qui ne les empêche pas de lire la «Gueule Ouverte». Y'a des gens qui s'accrochent fort bien de leurs contradictions. Appelés sous les drapeaux, ils préférèrent placer leur intelligence dans la médecine, ça

change de la trompette. Mais une médecine au service de qui? Suffit pas de lire la «Gueule Ouverte» pour apaiser ses scrupules.

L'hôpital des Armées à Nancy, c'est aussi l'usine à réforme: j'y attends la mienne, en toute modestie.

Mandrin ●

Pour faire connaître la Gueule Ouverte, pour qu'elle s'ouvre encore plus vers les minorités de tout poil, demandez à la diffuser. Vous la vendez 5F pièce et

vous gardez 2F pour vous ou votre groupe. Demandez les renseignements à Pierre, service de la diffusion, La Gueule Ouverte, St Laurent en Brionnais 71800 La Clayette.

Les poulets de la misère

En allant visiter un éleveur de poulets industriels, nous avons mieux compris la tragédie de la paysannerie. Si celle-ci conserve encore l'apparence de la propriété, elle est dévorée peu à peu par le monstre capitaliste qui planifie sa disparition.

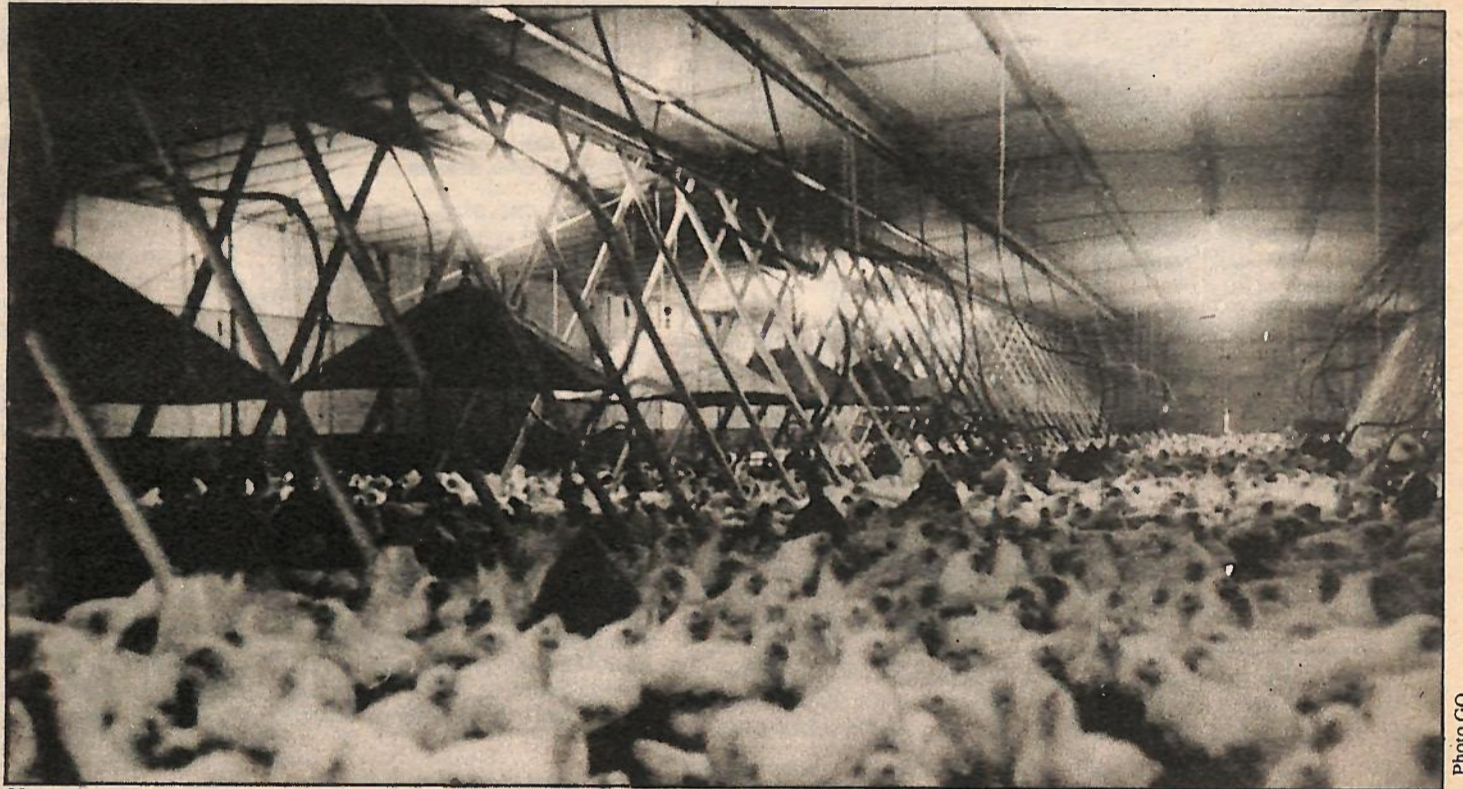
«Il faut bien savoir comment se situe aujourd'hui le paysan entre, d'une part la banque (le Crédit Agricole) qui le «tient» financièrement et, d'autre part, l'industrie agro-alimentaire dont il est, de manière plus ou moins directe, totalement dépendant» nous disait la semaine passée Bernard Lambert.

Et c'est vrai qu'il faut toujours aller au delà des premières impressions si l'on ne veut pas «tirer sur le lampiste». Lorsque les éleveurs produisent des viandes dont la qualité laisse à désirer, c'est souvent à contre cœur. Mais comment faire autrement quand on est pris dans le filet que s'ingénient à tisser les financiers et les requins de l'alimentation, véritables patrons de la paysannerie?

Pierre-Yves «possède» un élevage de poulets en Bretagne. Comme la plupart de ses confrères, il est couvert de dettes. Le Crédit Agricole et les industriels de l'alimentation ont fait de lui un prolétaire à domicile à qui est interdit toute responsabilité. Il se doit d'appliquer à la lettre et sans discuter le contrat qui le lie à la société d'aliments industriels dont il dépend et qui ne lui laisse aucune chance de s'en sortir. C'est d'ailleurs par la lecture de quelques articles de son contrat que Pierre-Yves a entamé la discussion avec nous.

J'ai ici un contrat de reproduction -à façon- de poulets de chair qui précise que le producteur, (moi) devra pratiquer uniquement les traitements prescrits par la société et fournir la preuve matérielle de pertes en cours d'élevage.

«L'éleveur s'engage (...) à assurer les soins indispensables pour mener son cheptel à terme normal, prévu par le planning de la tâche (...) Au cas où (il) se trouverait dans l'impossibilité de le faire (...) la société pourra se substituer à lui pour assurer le maintien du cheptel dans les conditions normales d'élevage, sur place ou dans d'autres bâtiments et ce aux frais et aux dépens du producteur.»



Heure de pointe dans le poulailler ! Et on est loin du compte. Dans certains élevages ils sont deux fois plus nombreux.

Il va sans dire que le planning est entièrement décidé par la société: je n'ai aucun commentaire à faire; que cela me plaise ou non.

«En cas de non respect du planning, le producteur, sauf cas de force majeure, encourra une pénalité de 15 centimes jour/poussin non démarré.»

J'ai 350 heures de travail entre deux bandes et «ils» ne m'accordent parfois que huit jours. Même en travaillant jours et nuits je ne peux pas y arriver; il faut que les copains viennent m'aider. Je devrais pouvoir refuser les poussins, mais si je le fais, si je refuse un arrivage (soit 40.000 poussins), je suis pénalisé de $0,15 \times 40000 = 6000$ francs par jour. Sur deux mois, ça fait 36 millions de pénalité.

Alors j'accepte toujours!

Le capitalisme existe, je l'ai rencontré! Mais attention, faut pas croire, il y a des compensations! Je suis «intéressé».

«L'éleveur touchera un intéressement de 39,5 centimes par Kg de poulet lorsque le poids moyen se situera à 1300 grammes pour un indice de 2050»

Commentaire: je reçois 0,40 F du kilo de poulet avec lesquels je dois payer le fuel (et le chauffage d'un poulailler industriel... ça coûte des sommes folles), l'électricité (avec plus de 50 moteurs dans le bâtiment, il y a beaucoup d'électricité), les réparations et les amortissements des emprunts. Le reste, s'il en reste, c'est pour moi! Mais je touche, les 0,40 F à condition que le poulet fasse au moins 1300 g et que, pour atteindre ce poids, il n'ait pas consommé plus de 2050 g d'aliments. S'il a fallu 1950 g d'aliments pour 1300 g de poulet, j'ai un bonus de 10 centimes; si c'est 1850 g j'ai 10 centimes de plus. Cela ne peut toutefois pas aller bien loin parce qu'il est difficile de fabriquer un poulet si on ne lui donne pas à manger.

Par contre s'il a fallu 2150 g d'aliments, je suis pénalisé de 10 centimes... Et si tous les poulets crèvent (la peste, ça demande 24 h) je leur dois 14 millions. «Ils» ne prennent aucun risque; c'est ça un contrat égalitaire!

Tout ça pour que vous sachiez quel est le statut du paysan puisqu'il en va de même pour les producteurs de veaux, de porcs, de jeunes bovins et même de lait. Contrat écrit ou pas parce que si vous n'avez qu'un seul ramasseur de lait (ou deux mais qui refusent de se reprendre les clients), il n'y a pas besoin de contrat: le producteur se soumet ou crève.

Dans ce poulailler je faisais, il y a dix ans, (et ce n'était déjà pas très sérieux du point de vue de la qualité des marchandises) 20000 poulets par bande et 4 bandes par an, soit en tout 80000 poulets. Pour avoir les mêmes revenus aujourd'hui, on m'impose de faire 40000 poulets par bande et 7 bandes par an, soit 280000 poulets. La croissance, je connais! J'y ai même cru à une époque, mais je ne pense plus que cela corresponde aux intérêts des travailleurs!

L'apparence de la propriété

Et que l'on ne me dise pas que je pourrais m'y prendre autrement: je n'ai pas le choix puisque si j'arrête je me ruine. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on me garde l'apparence de la propriété des moyens de production. Si j'étais salarié, je pourrais tout y compris faire la grève. Or, une grève dans un poulailler, une grève collective, c'est une catastrophe pour le patron, il faut qu'il cède.

De plus en nous laissant l'apparence de la propriété des moyens de production, les sociétés agro-alimentaires et le Crédit Agricole gagnent sur tous les plans et en particulier sur le plan idéologique parce que les gars se disent: «demain j'arriverai à tout rembourser, je n'aurai plus d'emprunt à payer». C'est un rêve: les frais de réparation sont tels que le gars n'est jamais propriétaire. Quant bien même le pourrait-il qu'avant même d'y parvenir son exploitation serait dépassée techniquement, frappée d'obsolescence.

Passons du particulier au général. Les animaux en France doivent représenter quelque chose comme 40% de la consommation des laboratoires pharmaceutiques. Les poulets que je fais sont des poulets issus de croisements à 5 ou 6 détentes et ne sont par conséquent pas reproductibles. Si je voulais produire moi-même mes poussins à partir de ceux que j'ai en ce moment, j'obtiendrais des dégénérés.

Ce sont les gens qui détiennent les arrière-grand-parentaux qui ont les souches. Or, dans le monde, il n'y a que 7 firmes qui produisent tout ce qui existe comme volaille. Et les 7 firmes en question sont toutes entre les mains des laboratoires pharmaceutiques parce que c'est pour eux le meilleur moyen de faire pénétrer les médicaments dans n'importe quel coin du monde.

Il est une chose qui, du strict point de vue de l'économie générale, est parfaitement scandaleuse. En industrialisant la production du poulet, les pays occidentaux ont beaucoup augmenté leurs produits bruts parce qu'ils ont fait entrer dans la comptabilité nationale des actes qui se faisaient naturellement au préalable et n'étaient par conséquent pas chiffrables.

Je m'explique: le poulet, comme chacun sait, n'a pas de dent! Par contre il possède un concasseur: le gésier. Autrefois, l'acte de production c'était la distribution du grain et le broyage des aliments par le gésier plein de cailloux. Aujourd'hui ce sont les usines d'aliments qui se chargent de ça. Le poulet, alors qu'il possède tout ce qu'il lui faut dans son appareil digestif, est nourri avec des aliments en poudre. Bien sûr, ça permet de fabriquer des usines très chères, grosses consommatrices d'énergies, d'employer beaucoup de monde pour apporter les matières premières à l'usine puis les transporter jusqu'à l'élevage, qui est parfois à plus de 100 kilomètres, parce que, bien entendu, on a tout concentré.

Je ne suis pas sûr que du point de vue du revenu de l'ensemble des gens on s'y retrouve! Et tout ça parce que le poulet «vient plus vite» avec ce type d'alimentation. Ils n'ont vu les problèmes que sous un angle économique.

La pub.

Si actuellement, avec mes 40 millions de dette, je me décide tout à coup à faire une B.A.: à me mettre 8 poulets au bercail, à les alimenter très bien, à les «faire venir» jusqu'à 70-80 jours, à en faire ce que ma mère appelait autrefois de la viande de première communion... j'aurai un animal de trois kilos que je n'arriverai pas à vendre. Il sera trop gros pour les réseaux commerciaux et pour les cantines. Un poulet trop gros ne se vend pas parce que la publicité fait croire aux acheteurs que pour qu'un poulet soit bon il ne faut pas qu'il soit trop gros. Tu parles, c'est parce que le poulet grossit vite au début et qu'ensuite sa croissance se ralentit. Le profit est donc moindre puisqu'il faut davantage d'aliments pour le même gain de poids.

Comme de mon côté je ne peux à la fois travailler dans le poulailler et chercher ceux qui vont m'acheter les volailles, je suis

coincé. D'ailleurs, même si cela était possible, croyez-vous que les quinze-cents éleveurs de volailles bretons en seraient capables ? Croyez-vous que ce soit généralisable quand on connaît ceux qui détiennent les moyens de matraquer les gens en leur disant ce qu'ils doivent manger ? Non, ma capacité personnelle à casser le système est pratiquement nulle. D'ailleurs, j'ai un copain éleveur de veaux qui s'y est essayé. Il a perdu 6 millions. Aussi je dirai à ceux qui nous reprochent de faire de la saloperie : « C'est vrai, ce que je fabrique est dégoulinant, je le sais puisque c'est moi qui le fais. Je suis d'ailleurs le premier à être victime des produits chimiques que l'on m'impose de mettre dans mon poulailler. Mais ma capacité à changer le cours des choses est à peu près aussi faible que celle du gars de chez Dassault qui voudrait modifier la production à lui tout seul ».

Le poulet buvard

Ah l'abattage ! Vous ne croyez pas que c'est scandaleux ce qui se passe dans les usines d'abattage ? D'abord pour les femmes qui y travaillent et qui subissent un rythme dingue puisque toutes les chaînes font au minimum 3600 poulets à l'heure. Trois mille six cents poulets à l'heure, cela signifie un geste à la seconde, huit heures par jour. La taylorisation dépasse, je crois, ce que l'on voit dans les usines automobiles. De plus les conditions de travail sont épouvantables : température de 8 à 10 degrés en certains endroits, bruit dépassant les 100 décibels au plumage etc.

A la congélation, l'industriel met les poulets à refroidir dans un bac plein d'eau dont la température est maintenue en permanence à deux degrés. Au bout de quatre heures, la viande est très blanche et fait buvard à tel point que si on laisse le poulet huit à dix heures, il peut prendre jusqu'à 40% de son poids en flotte. Normalement on ne doit pas dépasser 13%, mais il est toujours difficile de voir nettement la différence entre l'eau

physiologique et l'eau incorporée. Aussi, quand le consommateur fait griller l'animal, il peut être sûr d'avoir un poulet en sauce !

Ce que je dis là est vrai pour toutes les denrées alimentaires : même le bœuf que l'on bourre d'anabolisants afin d'accroître sa masse musculaire. Les veaux, de leur côté, sont gavés d'hormones qui rendent la viande blanche... parce qu'on a persuadé les consommateurs qu'elle était meilleure. Même les végétaux n'échappent pas au massacre : on oblige les paysans à désherber le maïs avec des hormones dont la particularité est de provoquer dans la plante un blocage cellulaire, un cancer. Mais qui nous prouve que ce n'est pas dangereux pour l'homme ? Personne. Par contre, ce qui est sûr, c'est que le paysan qui ne fait pas au moins 50 quintaux à l'hectare bouffe du fric. Impossible de faire du maïs grain dans ces conditions. Mais qui est responsable ? le paysan ? Non, le responsable, c'est le capitalisme qui vit autant sur le dos du paysan que sur celui du travailleur. La preuve en est que tous ceux qui ont cherché à faire autre chose se sont trouvés coincés. La maison, l'achat de la terre, l'absolue nécessité de faire une production intensive d'un côté ; la société agro alimentaire qui nous fait les plans, nous prépare le contrat de prêt en accord avec la banque, nous dicte ses ordres, nous interdit toute initiative de l'autre... nous ne sommes que des exécutants qui y passeront tous les uns après les autres.

Ce n'est pas une question de volonté, c'est une histoire de système économique.

Propos recueillis par J. Luc Lavigne et J. Louis Soulié

La banque «verte» broie du noir

En appelant à boycotter le Crédit Agricole, les paysans travailleurs se lancent dans une difficile bataille dont ils ne peuvent sortir vainqueurs que si notre solidarité est entière.

L'affaire Cadiot, cet éleveur de génisses de St Mars la Jaille qui a entamé une grève de la faim le 19 septembre (cf G.O. n° 229), est entré dans une phase critique.

Jean Cadiot a été hospitalisé dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29, au CHU de Nantes. Un évanouissement et une hypoglycémie sont à l'origine de la décision du médecin.

De leur côté les paysans travailleurs proposent, dans l'immédiat, le lancement d'un emprunt national, remboursable, pour fournir à Jean Cadiot les fonds que continue à lui refuser le Crédit Agricole. Ils demandent également, à tous ceux qui ne sont pas contraints de passer par le Crédit Agricole pour pouvoir travailler (c'est à dire aux non-paysans) de retirer, sous forme d'argent liquide de préférence, leurs comptes de dépôt qui se trouvent actuellement aux guichets du Crédit Agricole.

Face à la « banque verte », les paysans travailleurs opposent une attitude syndicale. Leur première revendication est le droit pour chaque paysan, d'être accompagné du représentant syndical de son choix afin de défendre son dossier devant la banque.

Les autres revendications en découlent : accès aux dossiers individuels, double des contrats de prêts à l'emprunteur, conventions collectives de prêts par type de production assurant le maintien de l'emploi des paysans, et motivation des refus.

Pour le moment le Crédit Agricole répond par la négative. C'est ce qui amène les paysans travailleurs, dans une lettre ouverte à Monsieur Lallement, Directeur Général de la Caisse Nationale du Crédit Agricole, à préciser leur point de vue et justifier les actions qu'ils mènent actuellement à l'échelon national.

« Monsieur le Directeur, (...) Vous connaissez fort bien les graves difficultés que traversent actuellement la grande majorité des paysans dans leurs relations avec la banque. Au service du contentieux des Caisses Régionales du Crédit Agricole de l'ouest de la France, les listes de paysans en difficulté s'allongent démesurément (plusieurs milliers dans certains départements). La CNCA elle-même, au cours de son Assemblée Générale s'inquiète de l'aggravation de l'endettement de l'agriculture française, en particulier les productions animales intensives.

Mais en même temps le Crédit Agricole décide de privilégier les prêts ordinaires par rapport aux prêts bonifiés, les prêts à court terme plutôt que les prêts à moyen et long-terme, le financement global de l'exploitation au détriment du financement spécialisé (par objet) qui induit pour les paysans la notion fondamentale du droit au financement. En un mot, le Crédit Agricole décide d'aggraver la situation des paysans en distribuant un crédit plus coûteux, plus difficile à rembourser et beaucoup plus sélectif.

A la suite de plusieurs actions de soutien à des paysans en difficulté face au Crédit Agricole (dont l'affaire Cadiot), nous avons défini cinq revendications de base qui ne devraient pas poser de problème de principe dans un pays démocratique qui a inscrit le droit syndical dans sa constitution.

Nous demandons à la banque de nous fournir à des conditions acceptables les moyens de travailler. En agriculture, nous avons à acquérir la sécurité de l'usage du sol face aux propriétaires.

fonciers ; le paiement de notre travail c'est devant les firmes reprenant nos produits que nous le réclamons. Le financement quant à lui représente le principal moyen, voire le seul, de continuer à travailler.

(Si nos revendications) sont refusées (...) nous nous contenterons de lancer devant la presse régionale et nationale un appel à la solidarité pour que tous ceux qui ne sont pas contraints de passer par le Crédit Agricole, c'est à dire les non-paysans) retirent, sous forme d'argent liquide de préférence, leurs comptes de dépôts qui se trouvent actuellement aux guichets du Crédit Agricole.

Vous n'ignorez pas que la presse nationale (...) saura réserver un accueil non négligeable à l'action engagée en Loire-Atlantique. Vous savez que nous amplifierons l'information ; vous savez aussi que certains groupes bancaires présents dans la presse, ne portent pas le Crédit Agricole dans leur cœur.

Vos disponibilités sont assez importantes (...) et engagées de manière très lucrative sur le marché monétaire international - avec les effets inflationnistes que cela engendre - pour qu'il n'y ait pas à redouter pour les paysans une diminution de leurs ressources. Vous mesurerez vous-même s'il n'est pas préférable de régler le problème d'un paysan travailleur qui, plutôt que de se laisser assassiner sur le plan économique, préfère porter témoignage des difficultés financières vécues actuellement par le plus grand nombre. »

Pour mieux connaître les paysans lisez le livre de Bernard Lambert « Les paysans dans la lutte des classes ». (Le Seuil-Politique)

Appel à la solidarité
Si vous souhaitez aider Jean Cadiot et lui fournir les fonds que continue à refuser le Crédit Agricole, les paysans travailleurs vous demandent d'envoyer vos chèques au :
compte 1976 151
Crédit Mutuel
St Mars la Jaille (44540)
Le compte est collectif et tenu publiquement.

Poulet, dindon, tout ça c'est de la volaille. Abattage de dindes dans une petite unité.

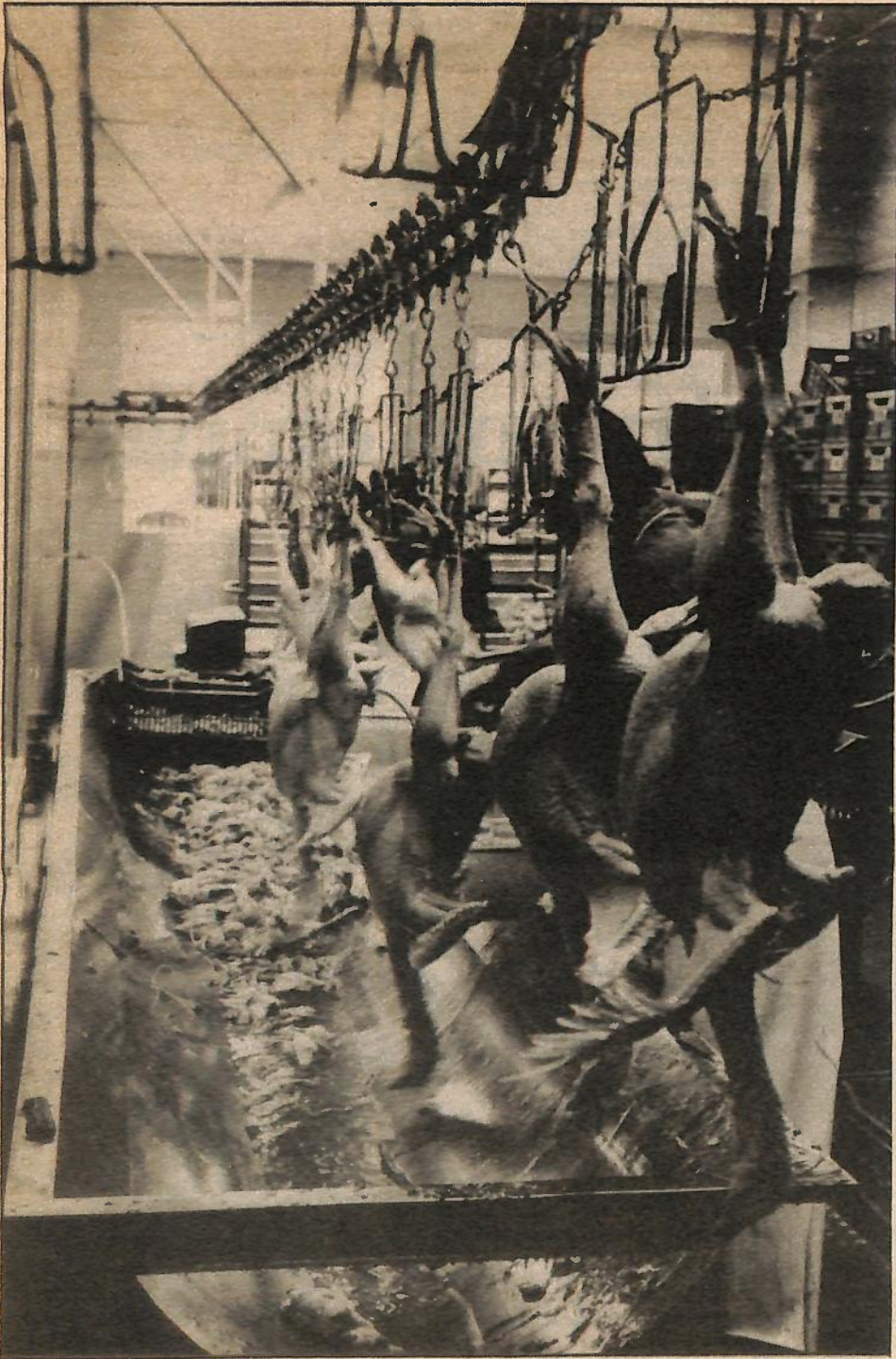


Photo : G.O./Bernard

Qu'avez-vous à pleurer sur les bords de la Loire?



De gauche à droite : Chesnard, maire de Nantes - Auroux maire de Roanne - Royer maire de Tours.

La réunion des élus contre le barrage de Villerest n'aura été que le prétexte pour implorer auprès du gouvernement une Loire aménagée sur le modèle du Rhin Rhône

Jean Auroux, député-maire P.S. de Roanne recevait samedi dernier les maires Ligériens. Il ne s'agissait pas d'une agréable et bucolique partie champêtre au bord de l'eau mais

d'une sérieuse journée de travail réunissant les élus riverains pour examiner, à partir du cas précis du projet de barrage de Villerest, les problèmes posés par l'aménagement du fleuve.

Villerest, on s'en souvient, est un projet déjà ancien qui devra à la fois lutter contre les crues, produire de l'électricité, soutenir les étiages et ce faisant, assurer le bon refroidissement des centrales nucléaires. Ces vertus multiples et contradictoires, ainsi que les risques que sa construction présenterait pour les populations du Roannais ont permis l'éveil d'une solide opposition. Alors, quand on est maire socialiste et que vos administrés ne veulent pas d'un barrage, avec eux, on dit non.

C'est du pur bon sens et, on le verra, de la haute stratégie politique... Au cours de la réunion, le professeur Thiéry, le Comité de Défense des Gorges de la Loire et le Comité agricole de défense contre le barrage ont démontré, chacun à leur tour l'ineptie du projet. Ce n'est pas aujourd'hui notre propos et nous reviendrons prochainement sur le problème des grands barrages.

Après avoir écouté bien poliment tous ces protestataires reçus dans un salon, les élus du bord de Loire prirent la parole. L'intègre Royer, maire de Tours, député non-inscrit s'était égaré volontairement dans cette réunion de maires socialistes. Il déplora le manque d'information entre la

haute et la basse vallée, exprima son souci devant les printemps pluvieux prometteurs de crues, versa une larme sur le pont Wilson récemment effondré, évoqua le nécessaire refroidissement des centrales de Dampierre en Burly, St Laurent des Eaux et Chinon, vilipenda les pouvoirs publics et le gouvernement pour son oubli d'aménager «cette grande vallée», pour emboucher in fine les trompettes tonitrueuses du progrès et de l'aménagement concerté. A l'image des hommes de la vallée du Rhône qui ont posé et résolu le problème de leur fleuve, nous devons réaliser une liaison Europe de l'ouest-Atlantique via la Loire. Six barrages sont à inscrire d'urgence aux 7ème et 8ème plans. Ces grands travaux permettront le new-deal qui donnera un choc salutaire à l'économie française. Après un tel déluge... verbal, Chesnard, Maire P.S. de Nantes ajouta que la navigabilité devait être également prise en compte dans les futurs travaux sur la Loire. «J'ai rêvé, dira-t-il, en voyant l'autre jour passer toutes ces péniches sur le Rhin...»

tions exigeant du gouvernement une politique globale d'aménagement, une cinquième prévoyant l'arrêt immédiat des travaux. Royer fera la moue et suavement les en dissuadera. Une fois de plus les écologistes auront été la bonne conscience des politiques. Quant au recours en conseil d'Etat, il est depuis six mois à l'instruction...

Tout barrage porte sa ruine en lui-même. C'est une création humaine. Celui de Villerest en aval de St Etienne, en amont de Roanne et construit sur un terrain faillé est un non-sens absolu. Toutes les villes du monde, et Tours aussi, Monsieur Royer, s'agrandissent au mépris et dans le lit des fleuves. Ces derniers ne disent rien, mais un jour ils reprendront leur lit. Le Val de Loire est rempli d'anciens marais aujourd'hui drainés et qui ne demandent qu'à jouer le rôle d'éponge que, traditionnellement, ils tenaient.

Las, on a coupé les arbres en amont, asséché les marais en aval, empiété sur le fleuve, construit, barré, pompé. On a modifié l'écosystème. Il ne reste plus qu'à le remplacer par un technosystème sophistiqué, informatisé et gigantesque. Il résoudra d'autant plus mal le problème incompressible crues qu'il aura fait oublier aux hommes ce qu'était la vie au bord et au rythme du fleuve.

Yves-Bruno Civel

Comité de Défense des Gorges de la Loire : Serge Chachkine Jouvres 42123 Cordeille.

Journaliste, la police t'offre un emploi

Bernard Goy, 22 ans, de Bourgoin, dans l'Isère. Une âme sensible : il s'est suicidé lundi 25 septembre d'une balle dans la gorge. Motif : déserteur. Ça fait toujours un jeune chômeur de moins !

En langage professionnel, on appelle ça un fait divers. Un fait divers à tendances politiques. Le

refus de l'armée est un acte politique. Avoir 22 ans à Bourgoin, c'est politique, fuir les gendarmes qui veulent te ramener en prison, c'est politique. Haïr cette société qui veut t'apprendre à tuer et à mourir pour la défense de la France du baron Empain, c'est politique.

Préférer une mort rapide au lent apprentissage du servage, c'est

encore politique.

J'ignore si Bernard Goy a pensé à ça avant de se suicider ce lundi matin. Ce que je sais, c'est l'exploitation qu'en a faite ensuite la presse pour banaliser cette mort, la normaliser, l'émasculer. Car voyez-vous, il ne suffit pas de mourir, ici-bas. Encore faut-il mourir dans les règles.

Pour *Le Progrès*, grand journal d'information du Sud-Est, Bernard Goy est mort dans les règles. Ce n'est pas le déserteur qui s'est suicidé. C'est le cambrioleur, le petit loubard qui fuyait les flics parce qu'il ne voulait pas retourner en taule, là où l'avaient conduit ses larçons. Comme dit *Le Progrès* : «il avait déjà eu maille à partir avec la police». C'est tout dire ! Pourquoi ? Basta !

Un Bernard Goy, qu'est ce que c'est pour un journaliste du *Progrès* ? C'est rien ! Un Bernard Goy, ça n'existe pas. Ce qui existe, pour le journaliste du *Progrès*, c'est le gendarme. Le gendarme donne de l'information au journaliste, Bernard Goy ne lui donne que des soucis. La version de la

mort de Bernard Goy dans *Le Progrès* est donc celle, mot pour mot, de la police. Un jeune en cavale, des flics qui font leur boulot - un lâche qui préfère se tuer qu'aller en prison, et voilà coco, tu me mets ça en «une» et en neuf gras !

Pourtant, Bernard Goy, il pourrait être le fils d'un journaliste du *Progrès*. Un journaliste du *Progrès*, ça peut avoir des enfants, mais oui, et des enfants qui réfléchissent. Pourquoi pas ! Qui se révoltent, qui s'indignent, qui ne supportent pas leur peau, à qui l'ordre et la trique donnent des boutons. Des enfants qui sont retrouvés drogués à mort dans un bordel de Katmandou. Tous les enfants des journalistes du *Progrès* ne font pas des études sages au lycée du Parc...

Un Bernard Goy, c'est un enfant de 22 ans. Les journaux sont faits par des adultes. L'adulte qui a choisi le titre du *Progrès*, il avait plusieurs possibilités : - un jeune homme se suicide pour ne pas faire son service militaire - encore un jeune qui n'était pas doué pour le bonheur ! - un jeune trouillard refuse de

devenir un homme devant son adjudant - des flics maladroits poussent un jeune déserteur au suicide, etc...

Mais, non ! Le journaliste adulte et responsable, bien renseigné par les sources sûres de la gendarmerie, a titré sur le cambrioleur. Titre évasif. Savamment évasif. Le lecteur pige aussitôt : un cambrioleur pris sur le fait («cerné par les gendarmes») se suicide. Justice est rendue !

Voilà comment informent les neuf-dixièmes des journalistes français. Et moi je dis que tant que des crapules de cet acabit informeront crapuleusement dans leurs supports crapuleux, l'existence de *La Gueule Ouverte* se justifiera.

Arthur

BOURGOIN : Le jeune cambrioleur cerné par les gendarmes, se tire une balle dans la gorge

Hier matin à Bourgoin-Jallieu, un cambrioleur de 22 ans qui avait déjà eu maille à partir avec la police et se trouvait cerné par les forces de l'ordre a choisi la mort de préférence à l'arrestation, en se tirant une balle dans la gorge, ce qui provoqua une mort instantanée.

Nos informations en page

Le Progrès, mardi 26 septembre

Et tout s'enflamma...

«Ce qui meurt, meurt et ce qui naît ne naît pas»

* E. Morin in La Méthode.

Ainsi dans la formidable diaspora des milliards de soleils, dans le bouillonnement dispendieux des galaxies éclatées, là, sur une petite planète d'un petit système solaire périphérique, quelque chose semble contredire l'incompréhensible «défoncé» de l'univers. La vie, où l'ordre et l'organisation sont inscrits au plus complexe dans l'imaginaire projectif de l'homme, développe la «loi» dans un univers hors la loi.

Chaos n'a pas été vaincu par Ouranos et l'écologie peut se vanter d'apporter à l'univers rétréci et anthropocentrique de l'ordre, cette splendide notion de la COMPLEXITE. Désormais, plus rien n'existe comme objet isolé mais comme système imbriqué. Plus forte que la révolution copernicienne, la découverte du grand enchevêtrement écologique devient le point de départ d'une morale, d'une technologie, d'une politique, d'un sacré qui changent l'homme, l'idée de l'homme et ses activités.

On pourrait, comme point de départ de cette révolution (ou prérévolution, puisque nous n'en sommes qu'au stade de l'agonie), évoquer le passage d'un concept du monde de la physique à celui de la philosophie, à celui des sciences humaines. L'entropie (1), cette notion de Carnot affinée par Clausius pour le domaine thermodynamique (2) laisse la porte ouverte à une révolution existentielle. C'en est fini du monde horloger, du monde de l'ordre, de l'économie; avec l'entropie et sa pseudo-négation, la négentropie, naît la dispersion. A l'origine de l'organisation de l'ordre vivant, on trouve l'agitation chaotique, mère des rencontres aléatoires, des cascades événementielles, des interactions. On comprend, par cette boucle cybernétique : désordre/interactions/ordre/ désordre, comment la nature est *Solidarité de systèmes enchevêtrés* (E. Morin).

L'affaire de sa genèse n'apparaît plus comme le développement d'un ordre (sorte de fatum intouchable...) mais bien comme une rupture, une catastrophe... Et Thom(3), cet étrange et merveilleux mathématicien apporte, avec sa magie des modèles mathématiques de la morphogénèse une «solution» inouïe : la catastrophe. Monde né dans la rupture événementielle, dans la cascade des événements, aux formes survenues dans et par la rupture. L'entropie y glisse son impitoyable système où tout ordre, tous ordres, se payent le désordre. Ainsi l'ordre né en catastrophe dans le désordre né, en même temps, que lui, par lui, le renouvelle et l'augmente... Les scientifiques ont appelé cela le «bing-bang».

Je regarde le soleil et je peux songer à tout cela. A ton visage le plus doux, à ton corps grisé d'air, de parfums des oeillets sauvages, et autour de nous l'ivresse des boucles de la nature polysystémique. Du fond d'une cellule de mon être au lointain des galaxies dont je ne saurais jamais l'existence, il y a la vibration de cette marque indélébile de la solidarité... Je suis une émergence d'autres émergences et, de moi, émergent des émergences d'où émergent... vous connaissez la suite ! Et chaque émergence rétroagit sur la précédente et ainsi le «Tout» du monde semble se clore dans un cercle «vicieux». En fait ce tout échappe à l'enfermement puisque animé du souffle de dispersion complexe et catastrophe.

Souffle, comme si nous étions au bord de l'océan et que nous n'apercevions que des vagues, et que nous ne vivions que des vagues.

Cette révolution de la solidarité, cette incertitude insurrectionnelle de la complexité des systèmes imbriqués achèvent l'«Occident». Au moins la conception conquérante de la place des hommes dans le monde.

Impossible de ne pas embraser au même feu de l'entropie les systèmes, qu'ils soient cosmiques, sociaux ou biologiques...

«Ce qui meurt, meurt» écrit Morin, et moi, je vois effectivement le vieux monde mourir. En catastrophe. De la façon la plus entropique qui soit: dans l'agitation thermique. Je ne peux m'empêcher de projeter cette dispersion vers nos outils d'anéantissement que sont les bombes thermo-nucléaires, ou d'autres instruments conçus, avec une triste symbolique, pour l'éclatement (cfr les Plutons!). Est-ce la malignité de l'entropie qui s'est glissée dans les 15 tonnes d'explosifs qui pèsent sur la tête de chaque humain !

Qui empêche ce nouveau monde (écologique) de naître, sinon la liquidation non achevée de l'ancien ? Comment concevoir le futur sans la catastrophe, qu'elle soit «Thomienne» ou atomique ?

Comment, fort anthropocentriquement, ne pas rêver que, dans les aléas d'une nouvelle rupture, se forme un monde autrement solidaire ?

Nul besoin d'être prophète pour sentir dans la crise le déroulement de la transition. Quand le vieux monde n'en finit plus d'agonir, d'analyser ses échecs, de compenser ses manques par des pis-aller aussi vides que dangereux (le nucléaire voulant pallier l'énergie fossile épuisée) déjà, s'affairent des chercheurs de convivialité, déjà sont nés, secrétés par la crise, les nouvelles «valeurs» et leur remise en cause... Monde neuf, complexe et difficile, des communautés, monde de chercheurs qui se confrontent dans la création d'alternatives. Monde qui s'en prend à la schizophrénie qui brouille l'individu, l'espèce, la société, la nature, monde neuf où l'imaginaire crée, invente, observe des techniques d'accord. Monde, pour lequel, vivre, c'est participer à la joie de cette insensée solidarité dépensière, complexe, organisée du désordre.

Que l'on n'oublie pas dans ce crépuscule de nos quelques siècles de grandes conquêtes, les intuitions de toutes les alternatives conviviales (non-violence, écologie...), qui répètent, de Gandhi en Sitting-Bull, le même désir: celui de la reconnaissance du lien.

L'intrusion des «systèmes» en physique comme dans les sciences humaines, donc la naissance du complexe, nous éveillent à l'autre l'autre, comme jamais... Il n'est pas loin ce temps de la conscience élargie où la communication et non plus la guerre, dénouera les opposants. Je ne parle pas de la seule communication des mots mais de nos personnalités entières. De nos sociétés entières.

Primordial, par exemple, de dénoncer notre faillite à tous les peuples du monde que nous avons appâtés dans le miroir aux alouettes de notre pseudo «bien-vivre». Je sais qu'il est paradoxal de dénoncer ce qui nous permet d'avoir le loisir de la critique. Oui nous avons le ventre plein et la lumière électrique pour dire au tiers monde de faire autrement. Nous n'avons aucun remords à dire que notre panse est pleine d'illusions et d'ordures. Nous ne pouvons continuer à tromper les autres et nous-même sur notre «réussite». La quantité n'a jamais signifié la qualité. Or nous n'avons pas la qualité primordiale de l'univers qu'est l'imbrication systémique: la solidarité... Nous avons cru à la solitude: seul devant Dieu, seul contre la nature agressive, seul, les uns contre les autres, seul, familles contre familles, seul, Etats contre Etats, seul, classes contre classes, seul, mâle contre femelle ! In vraisemblable orgueil destructeur ; qui dit solitude dit parfois combat et lutte. Ah le dur combat de la vie ! Ah la dure loi de la



jungle; tel est le bétisier d'esprits réductionnistes ne voyant, là où il y a enchevêtrements des systèmes, que des objets hostiles, insensés, séparables, à maîtriser ! Ne voyant que des agrégats d'éléments simples en compétition là où se joue le jeu de la complexité des systèmes en interactions. L'émergence de notre être sur nos sociétés, et inversement, nous offre la possibilité d'inter-agir dans la cascade des événements. Intégrer une morale de la solidarité et de la complexité, c'est à dire enracinée dans la nature multidimensionnelle des êtres et des choses.

Nous voilà, chacun, comme investi de la responsabilité du chercheur. Nous voilà, chacun, dans une expérimentation d'où l'on ne démêle pas l'objet du sujet. Une expérience enfin subjective ! Créant une science enfin subjective, c'est à dire enracinée dans la nature multidimensionnelle des êtres et des choses.

Nous avons les éléments philosophiques, scientifiques, en main. Nous avons l'intuition de cette nouvelle morale. Nous sommes au bord de mourir, qu'attendons-nous pour créer notre propre catastrophe morphogénétique ?

L'écologie est bien loin des problèmes irréels de l'élection européenne. Nous parlons de vie, pas d'envie. Nous parlons de recherche quotidienne complexe dont le sens politique se traduit par l'expérimentation effective et immédiate des alternatives. Nous parlons d'amour, de maisons semi-enterrées, de tipis, de culture, du pis des chèvres, de ma peur de toi, de mon égoïsme,

de ta lourdeur, de la paresse, de la beauté du Lycée au bord de l'eau, de travail vital qui fasse doux à la main et au cœur, de l'enfant qu'on ne voudra pas violenter, de nos projets en Haute Provence ou ailleurs... de ce que nous vivons à coup de catastrophe...

Ni fuite, ni solution, ni guerre. Ca ne veut pas dire que l'agence du vieux monde sera aussi la nôtre et avec notre bénédiction ! Ca veut dire que notre résistance est notre vie, hic et nunc, en révolution. R. Dumont avait écrit l'alternative: «L'écologie ou la mort». Un mot à répéter ou sinon, comme chante Maurice Bénin : «Tire-toi le premier sinon t'es mort»

Asselin ●

(1) Entropie: deuxième principe de la thermodynamique qui nous apprend que le passage d'une forme d'énergie à une autre procède de telle façon que l'énergie totale, capable de produire le travail, diminue...

(2) Thermodynamique: branche de la physique qui traite des relations existant entre les phénomènes thermiques et les phénomènes mécaniques.

(3) René Thom: mathématicien français auteur de «Modèles mathématiques de la morphogénèse (10/18)» découvreur de la «théorie des catastrophes».

On lira avec intérêt: E. Morin: *La Méthode* (au Seuil), H. Laborit: *La nouvelle grille, éloge de la fuite etc...* (chez Laffont), l'oeuvre complète de Tchwang Tseu chez Gallimard...

Sur le terrain

29

LA FETE A TREGUNC Samedi 7 octobre à 21 h à la Boissière, rte de Pont Aven, l'association Aven Eden fête sa naissance avec un spectacle qui rassemblera un grand nombre de musiciens. Entrée 15 F, possibilité de camper. Le spectacle se déroulera sous abri.

35

CRIDEV Réunion de rentrée le mardi 3 octobre à l'OSCR 6 cours des Alliés à 20 h 30. Assemblée générale, lancement des activités de l'année. Jeu de la banane : ce jeu, qui démonte les mécanismes de la production, de la vente, de la consommation... est extrêmement intéressant sur le plan pédagogique. Attention : il dure entre 2 h 30 et 3 h. Prière donc d'arriver à 20 h 30 précises. CRIDEV, 41 av. Janvier 35100 Rennes. Tél. (99) 79.39.45.

42

LOIRE ECOLOGIE La plupart des groupes écologiques du département de la Loire se rencontrent régulièrement au sein d'une coordination locale : Ecologie Loire. Cette coordination édite un journal qui paraît tous les deux mois : «Loire Ecologie». Ce journal bénéficie d'une sympathie active de la part de la FRAPNA-Loire qui a participé au premier numéro. Le premier numéro «septembre octobre 78» vient de paraître ; au sommaire : une lettre du ministère de l'Environnement au ministre des transports s'opposant à la construction de l'autoroute Clermont-St Etienne (B 71) et des contentieux ; une étude complète du fleuve Loire et du barrage de Villevert ; des nouvelles des groupes locaux.

Le soutien et la participation de tous les groupes du département, grands ou petits, connus ou inconnus, puissants ou faibles, sont souhaités. 3 F le numéro, abonnement 15 F les cinq (franco), à l'adresse du journal «Loire-Ecologie», BP 15 L'Horre 42400 St Chamond.

51

INFORMATION ENERGIE Les Amis de la Terre de Reims organisent une projection du montage audio-visuel qu'ils ont réalisé sur l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables. Si vous voulez vous informer sur ces sujets, ou faire connaissance, rendez-vous mercredi 18 octobre à 20 h 30 à la maison des sociétés, 122 bis rue du Barbâtre 51100 Reims. Nous cherchons un duplicateur à alcool à prix modique. Contacter Thierus Jean-Louis, 19 rue de Sébastopol 51100 Reims. Tél. (26) 07.49.38

64

ANTINUCLÉAIRE Le Comité Antinucléaire de Pau recherche des diapos pouvant figurer dans un montage antinucléaire (photos de centrales, manifs, flics, alternatives, etc.). Nous ne voulons pas de montage déjà prêt. Tous les dons seront les bienvenus (même d'EDF). De plus nous désirons nous coordonner avec les comités des Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Landes, Gers, dont nous n'avons pas pour la plupart les adresses. Nous rappelons que le CAN se réunit tous les jeudis à 21 h au complexe de la République, salle 310. Adresse du CAN : Jean-Michel CAZALET, 10 rue d'Eauze 64000 Pau.

69

ANTINUCLÉAIRE Du 9 au 15 octobre à Lyon, semaine d'information et de débats pour une alternative à la société nucléaire. Organisation pratique : - lundi 9, débat sur la consommation - mardi 10, nucléaire et Tiers-Monde - jeudi 12, nucléaire et pouvoirs et nucléaire et emplois - vendredi 13, alternatives énergétiques - samedi 14, fête, théâtre, chanteurs, bal costumé (participation aux frais). Les lieux des réunions n'étant pas tous confirmés à l'heure actuelle, seront annoncés par voie de presse et d'affiches. Organisation du Comité Malville.

CONCORDIA OSV Association régionale Rhône-Alpes, Franche-Com-

té organisée : activités suivies au cours de l'année : réfection d'appareils pour sortants de prison, accueil de migrants et cours d'alphabétisation.

Les bases principales au projet de l'association, doivent avant tout permettre la rencontre entre les différents milieux sociaux, le développement de rapports égaux face à certaines injustices sociales, ouverture et prise en charge et participation de chacun et de chacune à une pratique d'auto-organisation. Si tu es intéressé(e) par les activités de l'association, prends contact avec Concordia-OSV, 27 rue Ferrandière 69002 Lyon. Tél. (78) 42.71.15. Permanence tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

78

LE COMITE ANTINUCLÉAIRE DE SARTROUVILLE Se réunit de nouveau le mercredi soir à la maison pour tous 22 quai de Seine à Sartrouville (21 h). Projets : exposition sur les énergies nouvelles en mai 79. Adresse du CAN : 4 rue Champignonnet 78500 Sartrouville. Tél. 914.10.75

86

UN MARCHÉ ECO A POITIERS A démarré le dimanche 17 septembre ZUP des Couronneries : bouffe bio, informations, librairie, énergie solaire, associations... ce sera tous les premiers et troisième dimanche de chaque mois. Ouvert à toutes les idées et éventuels participants. Contact : Nature et Progrès Vienne, Daniel Caniou, le Pouilloux, Marçay 86370 Vivonne

FOIRE AUX PRODUITS DU TERROIR La foire bio-diététique du centre-ouest aura lieu le dimanche 8 octobre à MARNAY (Vienne) Artisanat, bouffe-bio

87

AVIS A LA POPULATION Le groupe non-violent, le groupe femmes, le comité Larzac et le collectif Tiers-Monde ont un local commun 56 rue Hoche (rdc) 87100 Limoges.

92

POLLUTION SEINE Les Amis de la Terre de Courbevoie recherchent tous renseignements (articles, dossiers, photos) sur les pollutions de la Seine. Qui peut les aider ? Contacter A. Maillard, 11 av. Joseph Froment 92250 La Garenne. Tél. 225.28.50 poste 419. Merci !

94

LA FETE Le front autogestionnaire (Arcueil, Cachan, Gentilly, Villejuif, Kremlin-Bicêtre) fait la fête le 7 octobre à partir de 16 heures, 63 rue du Colonel Fabien à Arcueil (bus 186 ou 286 porte d'Italie). Sont prévus au menu : foire au troc, foire aux idées, animations enfants, bouffe, stands et pour finir Big Bal Folk avec le groupe Les Pays (entrée à 10 F minimum). Venez-y très nombreux ! Pour contact : front autogestionnaire, Sadier Jean-François, 6 rue de la Citadelle 94230 Cachan.

71

ECOLOGIE Le mouvement écologique du Creusot désire réaliser une brochure qui expose les problèmes écologiques régionaux ; à cette fin, une première réunion aura lieu à l'écomusée du Creusot, Chateau de la Verrerie, au Creusot, le vendredi 6 octobre à 18 h 30. Pour tout renseignement, écrire ou téléphoner à C. Jouffret, 12 rue de la prairie 71200 Le Creusot. Tél. (85) 55.41.70.

ACTION D'URGENCE INTERNATIONALE A la demande de sa section en Inde qui a déjà organisé les premières opérations de secours, A.U.I. a envoyé aujourd'hui deux spécialistes : Pierre Rasquier et Jac Fontion. Ceux-ci vont aider les amis indiens de différentes organisations. Il s'agit d'assurer le sanitaire, l'établissement de centres de secours, la réparation et construction de maisons.

Pour toutes personnes qui veulent participer à cette action d'urgence, contacter A.I.U., 129 rue du faubourg Poissonnière 75009 Paris. Tél. 874.60.15

Débats

NON-VIOLENCE Dans la série «les mardis de la non-violence»... Mardi 17 octobre : violence feutrée, violence ouverte.

Toute violence ouverte est-elle - ou non ? - une réaction désespérée devant une situation sans issue de violence feutrée ? Les orateurs suivants - en de courts exposés de dix minutes environ - prendront position à l'égard du problème :

- « mon frère demandait pardon aux oiseaux » (Dostoïevski), par François Deltombe.

- la violence en RFA, par Hans Maull, journaliste et écrivain.

- la violence en Italie, par Paolo Romani, journaliste.

- la délinquance, par Jean Lapeyrie, rédacteur en chef du CAP, journal du Comité d'Action des Prisonniers.

- un point de vue personnel, par Jacqueline Rebeyrotte, magistrate.

La discussion qui suivra permettra de préciser et développer les points de vue précédemment suggérés. Les auditeurs qui le désirent pourront adresser leurs remarques, leurs questions ou leurs critiques à la même adresse. La discussion sera reprise sur le même sujet le mardi 24 octobre, même lieu, même heure.

A 18 h 30 précises, 228 faubourg Saint Honoré, salle Albert le Grand 75008 Paris, métro Etoile, Georges V, Ternes, Courcelles, Saint Philippe du Roule.

SOIREE DEBAT Le vendredi 6 octobre, 20 h 45, avec montage diapos au CPRA, 51 av. Mal Delattre de Tassigny 93140 Bondy. Thème : les radios libres ? avec la présence d'animateurs de radios libres.

SEPT SOIREEES POUR LA PAIX Valence : le mouvement pour le Désarmement, la Paix et la Liberté et les Amis de Témoignage Chrétien vous invitent à un débat contradictoire, le mardi 17 octobre, 20 h 30, salle des fêtes, et le général Jacques de Bollardière et l'amiral de Joybert. Thèmes du débat : quelle défense ? (nucléaire, classique, non-violente). Quelle armée ? (de métier, service national). Le commerce des armes. Romans : le MDPL, la MJC Robert Martin, le Syndicat du Cadre de Vie vous invitent aux manifestations suivantes :

- vendredi 6 octobre et samedi 7 octobre : films «Le 3^e clic» et «Les sentiers de la gloire», MJC Robert Martin, fin d'après-midi et soir.

- mardi 10 octobre, MJC R. Martin, 20 h 30, présentation du MDPL, et réponses aux questions du public. Pierre Fabre est secrétaire national du MDPL, il a participé à de nombreux colloques internationaux. Il est spécialisé sur le problème des ventes d'armes, a écrit des articles dans divers journaux : l'Economiste du Tiers-Monde, Hebdo-TC, Alternatives non-violentes, La Gueule Ouverte... Il a publié une brochure sur l'Afrique du Sud, La Vente d'Armes.

- mercredi 18 octobre : au foyer du théâtre, 20 h 30 : débat contradictoire entre le général de Bollardière et l'amiral de Joybert, même thème qu'à Valence.

- vendredi 27 octobre, 20 h 30, MJC R. Martin, montage audio-visuel, MDPL, sur la force frappe. Interventions des représentants des partis politiques : PS, PSU, PC, PR et RPR.

LE TIERS-MONDE EST-IL RESPONSABLE DU CHOMAGE EN FRANCE ? Sera le thème d'une campagne de sensibilisation d'un collectif d'organisations comprenant les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde, le mouv. 1 % tiers-monde, l'UCODEP, les groupes locaux tiers-monde et Artisans du Monde. Première rencontre des militants des 5 organisations les 21 et 22 octobre à Lyon.

Conférence de presse le 6 octobre, 17 h au siège d'Artisans du Monde, 20 rue Rochechouart 75016 Paris.

TORTURE ET DROITS DE L'HOMME Le groupe Amnesty International de Valence organise le mardi 10 octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Valence une soirée information-débat sur les activités du groupe (Argentine, Indonésie, URSS, actions spéciales). Projection du film de P. Senet «a propos de témoignage». Entrée gratuite. Venez vous informer et découvrir quelques moyens d'actions.

COMPORTEMENT HUMAIN Le centre de recherches et d'études sur le comportement humain, ass. de loi 1901, organise une séance d'information sur ses activités : séances sur

les thèmes : agressivité, communication, jalousie, sexualité. Vendredi 6 octobre, 20 h 30, salle Ageca, 177 rue de Charonne 75011 Paris.

Renseignements : CRECH 8 rue de Verdun 92160 Antony. T. 666.56.05.

Papier

MOUVEMENT POPULAIRE DES CITOYENS DU MONDE Deux pétitions... à diffuser largement.

- pour l'abolition de la peine de mort. Les signatures recueillies seront remises aux élus et aux pouvoirs publics, mais le but premier est de nous aider à parler et à faire parler de cette question autour de nous.

- pour que «le droit à l'objection de conscience au service militaire obligatoire soit reconnu comme droit humain fondamental». Cette pétition est internationale (des mouvements comme Amnesty International Pax Christi... l'ont signée) et doit être renvoyée à Bruxelles (War Resisters International) pour le 1^{er} décembre : elle sera remise à la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève le 10 décembre prochain, pour la Journée des Droits de l'Homme.

A demander au mouv. populaire des Citoyens du Monde, 3 bis rue de la sous-préfecture 39200 St Claude. Tél. (84) 45.04.10.

IMPRIMERIE COD Imprimerie à la campagne effectue tous travaux petits formats maxi 35 x 25. Photocomposition et frappe IBM à sphères. Tirage offset. Cadet, Matariou 32400 Riscle.

VIVRE PRODUIRE ET TRAVAILLER AUTREMENT DANS LE JURA Le numéro 3 du journal «Pour l'autogestion» raconte le renvoi de son livret militaire par Jean-Claude Girard, candidat du Front Autogestionnaire jurassien à Dôle. Avec aussi l'intégrale du discours anti-canal des élus autogestionnaires de Dôle contre l'adjoint PS à l'urbanisme. Et tout sur le mouvement pour les écoles rurales autour de Lons le Saulnier. Envoi contre 2 timbres à 1 F à Hubert Guyet 28 rue de Besançon 39100 Dôle.

L'ELORGNON Du bruit dans Landerneau ! Bulletin d'information dont l'objectif principal est de donner la parole aux gens. 3 F le n^o, abonnement un an 20 F. BP 158 29209 Landerneau.

LE CUN DU LARZAC Sur le dernier bulletin, le bilan des sessions de l'été ; les résultats du procès des constructions illégales. A demander au CUN, la Blaquérie 12230 La Cavalerie.

LE DICTIONNAIRE CRITIQUE DES MÉDICAMENTS Du Dr Henri Pradal étudié en termes clairs plus de 300 spécialités pharmaceutiques très utilisées ou importantes, propose pour la première fois en Europe une véritable notation - en fonction de l'efficacité, du danger toxique et du prix - de plus de 2500 médicaments et permet une lecture immédiate grâce à l'utilisation d'idéogrammes. 93,00 F, conditions particulières pour les envois groupés : Editions du Couloir de Gaube, RP Montpensier, 2 rue de Richelieu, BP 77 65110 Caulerets. Tél. (62) 97.51.36

GOUFFRE «Bulletin qui entre dans le problème minier pour en sortir». Le n^o 5 est paru. Tout plein d'informations. Le n^o 3,50 F. Abonnement un an, 20 F. Adresser les commandes à Lodève Ecologie, 21 rue de la République 34700 Lodève.

FAIT A DESSIN J'ai 16 ans. L'envoie gratuitement une BD que j'ai faite à ceux qui me la demande. Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Telles sont les grandes questions. Son titre : «le mystérieux visiteur». C'est gentil de joindre un timbre. Ecrire à Michel Walter, les 14, Champ/Drac 38560 Jarrige.

INFORMATION Savez-vous que l'information n'est pas un vain mot du côté de l'EDF ? En effet, le groupe Information Nucléaire de la Direction d'Equipeement d'EDF publie un index de documentation sur l'énergie répertoriant 312 documents disponibles non dénués d'intérêt et sur des sujets variés (énergies classiques et nouvelles, lignes électriques, nucléaire et sécurité, prises de position sur le nucléaire, etc.). Tous ces documents sont envoyés gratuitement sur simple demande. Si vous êtes intéressés, procurez-vous l'index de documentation (réf. U01) et ne vous gênez pas c'est EDF qui paie. Enfin n'oubliez pas ce qu'EDF rap-

pelle dans ce même index : «un document en plus un arbre en moins. Dans l'intérêt de tous, limitez vos commandes à l'indispensable». Adresse : EDF, centre d'information sur l'énergie, BUREF 15 pl. des Reflets, Défense 2 92080 Paris La Défense.

D'UMOR, D'IRA E D'AMOR Les lecteurs de Clinton ont depuis plusieurs années l'occasion d'apprécier les écrits de Jean Guers, qui a réécrit ses fables ou chanté ses chansons dans de nombreuses veillées. L'inspiration en est fort diverse. L'amour, l'ironie ou la colère s'y succèdent ou s'y côtoient, rappelant les grands genres de la poésie troubadoursque.

Eparpillée, et en partie inédite, cette œuvre méritait d'être réunie et publiée. Pressé par de nombreux amis, Jean Guers s'est décidé à la faire, avec la collaboration de l'équipe de Clinton. Le volume comprendra une cinquantaine de textes : poèmes, fables et chansons - avec musique - dans une langue riche où l'on sent l'enracinement cévenol de l'auteur.

Par souci pédagogique et pour aider ceux qui ne sont pas encore familiarisés avec l'occitan écrit, les textes seront précédés de notes sur la graphie et la langue, et suivis d'un lexique détaillé et commenté.

Pour nous permettre de faire connaître cette œuvre occitane, nous lançons une souscription jusqu'au 15 novembre, au prix de 18 F l'exemplaire. L'ouvrage paraîtra dans la première semaine de décembre et vaudra alors - au moins - 23 F. Votre souscription permettra d'aider à la promotion et à «l'expansion» de la culture occitane. Souscription à envoyer à Librairie Occitane, 38 rue Henri Merle 30340 Salindres

ENVELOPPES ANTINUCLÉAIRES Non aux centrales nucléaires : illustrées sur fond blanc, dessin ID Coop. Prix : payable à la commande 20 F le cent, 80 F les 500, 150 F les 1000. Par chèque, timbres, etc... sauf mandat. Barabajagal 03250 Le Mayet de Montagne

ECOLOGIE «Tournesol», première foire écologique de Dijon a été un succès tant pour les visiteurs, les exposants que pour les organisateurs ! A cette occasion, Nature et Progrès 21 a publié une revue «Spécial Tournesol» qui constitue un petit «guide régional du consommateur d'aliments sains» et contient des articles synthétiques sur l'agrobiologie, le compostage et le nucléaire dans le Val de Saône... Disponible contre 4,50 F chez Serge Moreau, 22 boulevard des Bourgoches 21000 Dijon.

Par ailleurs, un second «Tournesol» sera organisé en banlieue dijonnaise fin octobre ; toutes les candidatures éco-artisanales, d'agrobiologistes, d'animateurs musicaux ou théâtrales sont reçues chez Josette Krieger, 53 av. de Stalingrad, Bât. 5 21000 Dijon.

Alternatives

RESEAU ALTERNATIVE A LA PSYCHIATRIE Rencontre nationale les 14 et 15 octobre au Moulin de Gontard, à Dauphin 04300 Forcalquier. A partir de la gare de Manosque, aller à Dauphin ; le moulin est situé sur la route, 3 km avant Dauphin.

Qui est concerné ? Tous les «pris en charge», les «assistés», qui en ont «ras-le-bol» de la machine institutionnelle, qu'ils soient étiquetés «internés» ou «professionnalisés». Tous ceux qui se sentent concernés par le caractère abusif des structures institutionnelles. Pourquoi cette rencontre ? Des expériences «isolées» se multiplient un peu partout, hors des normes, des règlements administratifs. Cette rencontre a pour but de créer des échanges, de faire le point et de mettre sur pied des moyens d'informations, d'accueil, etc...

Les fiches d'inscription sont à demander au secrétariat national, chez Eric Burmann, cour des Douards 37320 Evres/Indre. Tél. (47) 26.43.18. Frais de l'ordre de 40 F par personne pour l'hébergement et les 2 repas du samedi soir et du dimanche midi. Faites vite !

ARC (Atelier de Recherche Culturelle), commence ses cours d'automne Gerda Alexander et ses week-ends (animés par Yvette Rostan) à partir du 11 octobre. Une session de bio-énergie de 4 jours est prévue du 30 octobre au 2 novembre. Prix 550 F. ARC, 91 montée de l'Observatoire 69009 Lyon. Tél. (78) 83.48.37.

SANTE Le Centre d'animation et d'action populaire pour la santé géré par usagers au Plessis Trévis (Val de Marne) rech. urg. 1 infirmier (ère) à tps plein. Tél. 933.14.78

ENFANTS PARENTS Un collectif d'enfants existe sur Nantes depuis deux ans. Nous recherchons d'autres parents et d'autres enfants (18 mois à 6 ans) pour participer à ce projet. Nous souhaiterions tendre vers une prise en charge des permanences par les parents, suivant leurs disponibilités. L'enfant est ouvert à l'expérience, nous voulons utiliser cette potentialité, être à l'écoute des propositions de l'enfant, aider les conflits à s'exprimer, éviter le «laisser-faire», ouvrir le collectif sur l'extérieur (sorties en campagne, ouverture sur le quartier, etc.). Adresse : Dominique Lemosle, Trejeu 44310 La Chevrolière. Tél. (40) 26.31.77

AGRICULTURE Recherche personnes intéressées par méthode Jean Pain en vue échanges sur technique et application compost de broussailles, éventuellement achat de matériel en commun (broyeur Jean Pain...). Ecrire à Guy Conche, le Bos 9430 Bassignac le Bas

ELEVAGE On cherche une trentaine de chèvres et comme on n'est pas raciste, on se foue éperdument des origines. On préférerait qu'elles soient indemnes de brucellose, ou a déjà eu de sérieux ennemis de ce côté, on voudrait conclure un marché honnête. Ecrire à Massiera, «Couet» 33760 Escoussans.

Kultur

SPECTACLE Urgent : atelier théâtre recherche manuscrit (pièce, roman ou autre) pour monter un spectacle sur une vie écologique-fantastique-idéale... et pas triste ! Ecrire à l'atelier théâtre de Pau, 9 av. de Barezges 64000 Pau

AU THEATRE DE L'EST PARIISIEN Les mardis, mercredis, vendredis, samedis à 20 h 30 à partir du 3 octobre, dimanche matinées à 15 h : Francis Lemaire. Prix des places : 30 F. 18 F pour les collectivités, réduction étudiants. Location au TEP, 15 rue Malte-Brun 75020 Paris. Tél. 636.79.09

8^e RENCONTRE CINEMA A Marigny (Saône-et-Loire) Le Droit à la différence, les 28, 29, 30, 31 octobre et 1^{er} novembre : trente courts-métrages, vingt longs-métrages. L'hébergement se fait en dortoir par chambre de deux à six lits. Apporter son duvet (8 F par nuit) ou en hôtel. Repas pris en commun pour ceux qui le désirent au restaurant «Prioris» à Chambilly.

Participation aux frais : à la séance ou carte de membre participant forfaitaire pour toutes les séances. Renseignements et inscriptions avant le 23 octobre en écrivant à Paul Jeunet, rue Jean Moulin 42630 Reigny (joindre timbre pour réponse)

A LA BONNE HEURE Sur TF 1 : - mercredi 4 octobre à 18 h 15 : pourquoi le yoga à l'école ? - jeudi 5 octobre à 18 h : pour ou contre les châtimts corporels ? - vendredi 6 octobre à 18 h : à la recherche du goût perdu des fruits.

FOLK Stages de danses et instruments traditionnels à Brest du 29 au octobre au 2 novembre. Violon avec A. Benoit, dulcimer avec J. Mollineux, vielle avec E. Girardon, accordéon diatonique avec M. Perrone. Danses traditionnelles avec N. Guilcher. Renseignements et inscriptions MPT Pen ar Creach, 2 rue Prof Chrétien 29200 Brest. Tél. (98) 02.29.75

L'ECOLE DU THEATRE DU CHIEN Le théâtre vous le portez en vous. Venez le jouer. Venez l'apprendre.

Parler, s'animer, jouer. Le théâtre, c'est une ouverture sur la vie, sur les autres. Le théâtre est un art. Et tout art s'apprend. C'est notre métier, c'est l'objet de nos cours.

L'Ecole du Théâtre du Chien donne des cours aux adultes de 20 à 23 heures, et aux enfants à partir de huit ans de 17 à 19 heures, sous la direction de Gille Terbois, comédien des théâtres Georges Pitoeff et Charles Dullin. Ils ont lieu au Clos St Benoît, 35 rue Séverine 92130 Issy les Moulinaux (m^e Corentin Celton ou porte de Versailles). Renseignements et inscriptions, 657.41.32 ou 642.18.63.

insurgés

29

DEUX PROCES D'OBJECTEURS DE CONSCIENCE A BREST 13 octobre : Jean-François Quere et 10 novembre : Robert Bian au Palais de Justice, cours d'Ajot, 8 h 30
Jean-François et Robert sont appelés devant le tribunal pour avoir refusé leur affectation à l'ONF fin 1975.

45

ORLEANS Les 11 et 25 octobre, Jean-Michel Strou et Antoine Genevrié passeront en procès pour insoumission.
Envoyer lettres personnelles de soutien à Mr le Président du Tribunal de Grande Instance, rue de la Bretonnerie 45000 Orléans et le double de ces lettres à la FEDO, 50 rue d'Illyiers, même ville.

49

ADRESSE Du groupe antimilitariste (objecteurs du Maine et Loire), chez Patissier Didier BP 51 49010 Angers Cedex

54

BILAN DES INCORPORATIONS 420 nouveaux objecteurs de conscience ont été appelés en juin et juillet dernier à rejoindre leurs affectations autoritaires. Compte tenu de ceux déjà appelés 6 mois auparavant (390), il y a donc plus de 800 nouveaux objecteurs en France en 1978. Ce chiffre, bien qu'en légère progression, confirme la stagnation du nombre d'objecteurs depuis trois ans et d'une façon générale depuis 1972 (date des premières affectations autoritaires).

Cependant le taux d'objecteurs s'insoumettant à ces affectations n'a jamais été aussi fort : 67 % d'insoumis plus 4 % encore indécis lors de la visite médicale et ceci est d'autant plus remarquable que les procès pour insoumission pleuvent de plus en plus. (...) Plus de 3000 objecteurs sont maintenant insoumis. La perspective d'une solution négociée qui serait acceptable pour les objecteurs, sur les conditions du service civil et que développe la FEDO depuis six mois, n'est sans doute pas pour rien dans cette résistance accrue.

Après le bâton, la carotte ! Le pouvoir tente aussi (toujours aussi vainement) de diminuer le taux d'insoumission en affectant les objecteurs près de chez eux (affectations dans le département du domicile ou un département limitrophe) et même en affectant quatre objecteurs pour 420 dès la première année à l'Aide à Toute Détresse et aux Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active. Ces mesures dont nous ne pouvons que nous féliciter sont l'aveu d'une faiblesse de la part du pouvoir, mais ne constituent nullement une victoire pour la FEDO qui veut être reconnue comme interlocuteur valable, et permettre un contrôle des objecteurs sur leur affectation pour qu'un retour en arrière ne soit plus possible. Si les objecteurs tiennent bon, il faudra bien que le pouvoir cède un jour.
FEDO, 54 rue de la Hache 54000 Nancy

56

LE TRIBUNAL DE VANNES A rendu un jugement relaxant Jean-Luc Bernard, de Remignac, poursuivi pour refus de papiers militaires.
En signe de solidarité, six jeunes Morbihanais ont renvoyé eux aussi leurs papiers militaires. Le tribunal a motivé sa relaxe par la référence à l'article 9 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (qui reconnaît à chacun le droit de changer d'opinion sur des problèmes importants), convention dont l'autorité est supérieure à la loi nationale. Comme il est de rigueur, le Parquet fera certainement appel.

59

MERCREDI 27 septembre, Luc Vidor, insoumis depuis le 2 août 78 aux autorités militaires, s'est présenté à Vannes, son lieu d'affectation; il a refusé de porter l'uniforme et a entamé une grève de la faim en soutien à tous les insoumis emprisonnés.

Comité de soutien à Luc Vidor, SCI, 23 rue des Pénitentes 59800 Lille

69

LE 6 OCTOBRE A 8 H 30 AU TRIBUNAL PERMANENT DES FORCES ARMEES DE LYON 1 rue général Mouton Duvernet 69003 téléphone 69 81 02 parmi les affaires qu'aura à connaître le tribunal militaire je serai jugé pour délit d'insoumission nous sommes nombreux à ne rien attendre de la prétendue justice des képis et des armes et je serai là non pour me défendre mais pour m'associer à tant d'autres luttes contre cette institution criminelle je souhaite beaucoup votre présence et si elle n'est pas possible le signe de notre complicité par une lettre envoyée au président du tribunal le renvoi du livret militaire qui peut m'être adressé et que nous remettrons collectivement au président enfin toutes nos manières d'être debout nous pouvons assurer l'hébergement de ceux qui viendront d'un peu loin nous nous retrouverons aussi pour boire un pot ensemble à Moulinsard en fin de matinée interviendront Mireille Debaré sur la justice militaire Bruno Héral sur les insoumissions Bernard Diederichs pour notre histoire communautaire Myriam Picot assurera « la défense » en se rappelant qu'Alfred Tondeur Thierry Colombier Yann Mauffret Jean-Marie Geopfert André Bruyère sont en grève de la faim à Metz pour leur libération Tondeur depuis le 9 août dernier
Bernard Bolze Moulinsard 1 place Morel 69001 Lyon Tél 67.17.76

71

PATRICK KAMINSKY Et Yves-Bruno Civel ont été condamnés à 8 jours de prison avec sursis pour désertion ONF. C'est la seconde fois que le tribunal de Mâcon prononce une telle peine.

75

PHILIPPE PICARD Et Yannick Ledu passent en procès le mardi 10 octobre à 13 h 30 et le mercredi 11 octobre à 9 h 30 au Palais de Justice de Paris. Ce procès doit être l'occasion de montrer la volonté de résistance des objecteurs. Ils appellent tous les gens disponibles à venir au Palais de Justice à cette occasion. On se retrouvera devant la porte du tribunal de grande instance, quai des Orfèvres, Île de la Cité à Paris.
Le SOC reprend ses permanences les lundi, mercredi et samedi de 14 à 18 h au 6 impasse Popincourt 75011 Paris et répondra à tout le courrier qui sera adressé BP 103 75522 Paris Cedex 11
Des réunions d'informations, débats et préparation d'action vont avoir lieu : la première sera mardi 10 octobre à l'AGECA, 177 rue de Charonne (11^e) de 19 à 21 h. On espère entre autres y mettre en place un groupe qui interviendrait sur le TPFA tout proche !!!! D'autres réunions suivront dans d'autres quartiers. Les dates et lieux seront communiqués le plus rapidement possible.

PHILIPPE GOSSELIN Militant anarchiste et délégué syndical CFDT de Lisieux, est actuellement détenu à la maison d'arrêt de Rennes sous l'inculpation de « refus d'obéissance ».
Il a entamé une grève de la faim depuis le 18 septembre, en attendant son passage devant le tribunal permanent des forces armées.
Soutenez Philippe en lui écrivant à l'adresse suivante : Philippe Gosselin, écrou 8343, cellule 3, RC Sud, maison d'arrêt, 56 bd Jacques Cartier 35000 Rennes.
Prenez contact avec le comité de soutien à Philippe Gosselin, c/o CES 16 rue Jules Tellier 76600 Le Havre. De la part de la Fédération Anarchiste, 3 rue Ternaux 75011 Paris.

Six Suisses anti-nucléaires devant la Justice

Réunis à Lyon du 30 septembre au 1er octobre, les représentants régionaux de mouvements écologiques, membres du Cime, venus d'Allemagne, d'Espagne, de Suisse, de France, de Belgique, de Hollande, d'Autriche, de Grande Bretagne, de Norvège, ont appris le procès intenté à Olten (Suisse) à 6 membres des communes opposées à la centrale nucléaire de Gösgen. Ils communiquent : « Nous considérons que les mouvements de protestation contre l'énergie nucléaire ont eu le grand mérite d'attirer l'attention du public sur tous les problèmes non résolus que pose l'utilisation de l'énergie nucléaire et que sont soulevés par des savants de premiers plan: cela a été au cours de discussions au Conseil National. Il est indispensable et urgent d'instaurer dans les moyens de communication de masse le débat le plus large et le plus démocratique sur l'énergie nucléaire. Nous demandons l'acquittement des 6 prévenus, et la suppression des poursuites pénales contre les opposants aux centrales nucléaires ».

Ecoropa

Les Belges refusent le nucléaire par référendum

Si vous avez parié: « Non au nucléaire, non à l'augmentation des transports en commun, non à l'A8 Tournai-Bruxelles, vous avez gagné ! »

Ce dimanche 1er octobre, les habitants du Grand Andenne, et du Grand-Ohey étaient invités à participer à un référendum unique dans l'histoire belge. Ils étaient

appelés à voter pour ou contre l'implantation d'une centrale nucléaire sur leur territoire.

En fait, il s'agissait d'un véritable match. Avec à ma droite le méchant: Intercom, la compagnie d'électricité qui a acquit 105 hectares sur les hauteurs d'Andenne. A ma gauche, une extraordinaire alliance: le conseil communal (y compris l'opposition), les groupements écolos: Amis de la Terre, Comité d'Etudes et de défense de l'environnement et Comité d'Andenne. Dimanche, c'était la joie et l'allégresse. La victoire du non ne faisait plus aucun doute. En fait depuis quelques semaines on s'y attendait, puisque Intercom s'était chargé de payer le sondage qui annonçait ce résultat. Mais ce qui est considéré par le front anti-nucléaire comme un succès marquant est le pourcentage très élevé de la participation électorale. Plus de 75% des électeurs se sont rendus aux urnes et cela, bien que le vote ne soit pas obligatoire, ce qui est le cas en temps normal. Les résultats: 84% des électeurs ont voté non. 10% des électeurs ont voté oui, 3% se sont dérangés pour dire « je m'abstiens », consigne de vote d'Intercom.

Au cours d'une conférence de presse le bourgmestre d'Andenne, Claude Eerdkens a souligné qu'Intercom venait de perdre une bataille mais pas la guerre, et que le conseil communal entendait bien continuer sa politique d'opposition au nucléaire tant sur le plan local que sur le plan national. Il a rappelé la démesure des moyens financiers engagés: « Messieurs d'Intercom vous avez perdu 10 millions de francs belges. N'insistez pas, dans l'intérêt du contribuable ». Les anti-nucléaires admettent pour leur part une dépense de 3 millions de centimes. Les

A.T. réclament que le référendum, « occasion unique de s'exprimer sans intermédiaire

sur des choix graves », fasse désormais partie des institutions.

Par ailleurs, à Bruxelles, c'est 1500 personnes qui ont défilé sous la pluie pour protester contre la hausse des transports en commun. A Ath, des centaines de voitures et de tracteurs participèrent à la manif organisée par différents groupes environnementalistes pour protester contre l'autoroute Tournai-Bruxelles qui menace de stériliser des centaines d'hectares de terre agricole.

Christiane Ellis

Les commentaires de Belzébuth

Informatif : Le Pape Jean Paul Premier est mort après 33 jours de règne. C'était bien le pape de transition annoncé.

Médical : infarctus du myocarde ou thrombose cérébrale. **Fielleux** : la cause du décès pourrait être la lecture (d'une seule main) d'un ouvrage non-identifié qui serait la vie amoureuse de St Ignace de Loyola.

Journalistique : on va nous casser les bonbons pendant un mois avec l'élection du chef d'une secte religieuse qui indiffère une bonne partie de l'humanité et la moitié des Français.

Mécréant : les athées qui cheminent sans béquilles dans les décharges existentielles n'ont qu'une chose à faire : se taire. Ou élire leur pape à eux. **Scientifique** : le prochain pape sera celui qui pourra présenter le meilleur électro-cardiogramme après séance prolongée sur home-trainer.

Désabusé : encore dix lecteurs croyants de la G.O. qui de désabonnent ! Espérons que le futur pape passera l'hiver. Notre survie en dépend.

Terminal : J.P. Premier fut bref. Nous le sommes.

A.

170F à 250F selon vos revenus.
180F minimum pour l'étranger
150F collectivités.
100F cas sociaux patentés, chômeurs, objecteurs, insoumis, taulards.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre: Editions Patatras,
Bourg de Saint Laurent
en Brionnais
71800 La Clayette
(écrire en capitales)

NOM
PRÉNOM
ADRESSE

CODE POSTAL
VILLE

La semaine passée vous avez été beaucoup moins nombreux à vous abonner ou vous réabonner. C'est de notre faute, nous avons omis d'apposer en bas de page un bulletin pour ce faire. Moralité, nous avons encore besoin de vos sous pour payer nos dettes et en faire de nouvelles...

Avec octobre le tarif fauché passe de 75f à 100f. Nous aurions souhaité ne pas l'augmenter, mais la somme de 100f elle même ne couvre pas le simple prix de la fabrication du journal.

Le chauffage central n'est pas encore payé, faites que pour nous l'hiver soit chaud !!!

Larzac: vers l'épreuve de force ?



Photo : GO/Philibert

On s'habitue à tout, paraît-il. On s'habitue à la routinière défaite de la gauche. On s'habitue à la stupidité quasi générale du labeur quotidien. A la tête d'Yves Mourousi. A la progression verticale constante de la centrale nucléaire en construction à deux pas de chez soi. Et même à l'odeur fade des charniers de cette planète, de Kolwesi à Téhéran, après... et avant combien d'autres ! Horreur quotidienne à laquelle on s'habitue d'autant mieux qu'est présente la sensation d'impuissance, de non-prise sur l'événement. Bref, on s'habitue à tout, on s'habitue sans cesse à ce que désormais, tout soit comme avant. Mais en pire.

Et pourtant.

Et pourtant, qui d'entre nous pourrait s'habituer à la perte du Larzac ? Qui pourrait continuer à vivre ou survivre, comme si de rien n'était, si l'armée gagnait son odieux pari, foutre dehors les paysans du Larzac, moissonneurs de vie, pour perfectionner encore leurs engins de mort. Engins qui ressemblent étrangement, d'ailleurs, à ceux que la France exporte un peu partout sur le globe - là où l'on s'entretue... Au fait, est-il donc si évident, si vrai, que nous n'avons pas prise sur ces lointains massacres ?

Ne touchez pas au Larzac. Nous sommes trop nombreux à avoir trop investi en cette terre d'espoir et de paix. Mots ridicules, dérisoires, trop employés, trop rabâchés ? Mais ce sont les termes exacts pour exprimer comment

des dizaines de milliers de personnes sans doute ressentent et vivent le Larzac. Attention ! Charges affectives intenses ! Danger d'explosions amoureuses ! A manipuler avec précaution.

L'administration - sinon les militaires - en est d'ailleurs confusément consciente. S'aventure précautionneusement sur ce terrain qu'elle ignore, truffé de pièges libidineux. Evite l'affrontement direct, lance des ballons d'essai. Comment expliquer autrement que les arrêtés de cessibilités pris vendredi dernier par le préfet de l'Aveyron ne concernent que deux communes sur les quatorze menacées par l'extension du camp militaire ? Et avec quelles précautions oratoires, quelles explications embarrassées Bernard, ledit préfet, n'a-t-il pas présenté ces arrêtés à la presse locale ! Un peu, comme s'il était contraint et forcé.

Et en un sens il l'est. Par la résistance des paysans à 4 années de pressions diverses et de tractations financières. L'armée sait aujourd'hui qu'elle n'acquerra à l'amiable jamais plus de 40 % des terres qu'elle convoite. Et si quatre paysans ont quitté leur exploitation, huit autres se sont installés. Il n'est donc rien paradoxal de dire que ces arrêtés de cessibilité sont une victoire des paysans : ils consacrent en effet l'échec de la politique du pourrissement menée depuis quatre ans.

Ces considérations ne doivent pas nous faire perdre de vue que la menace qui plane sur

le Larzac se précise bigrement avec ces arrêtés. Dans un délai maximum de six mois en effet, le Préfet doit saisir le juge de l'expropriation. Celui-ci n'a aucun pouvoir d'appréciation, si du moins les règles de forme ont été respectées. Dans ce cas il doit rendre une ordonnance d'expropriation dans un délai maximum de six jours. Cette ordonnance transmet la propriété des terres expropriées à la Défense nationale, qui peut alors proposer de consigner le prix de l'indemnité d'expropriation. Ce qui lui permet, un mois après, d'exproprier pour de bon, avec au besoin le concours de la force publique. Un pourvoi en cassation est bien possible, mais n'étant pas suspensif, il ne ralentira même pas la procédure... Deux fermes du G.F.A. ont leur siège dans les communes visées par ces premiers arrêtés, La Cavalerie et La Roque Sainte Marguerite, six autres sont durement touchées - et à notre triste époque, une exploitation agricole déséquilibrée est une exploitation agricole bientôt balayée - sans parler des «agriculteurs occasionnels», comme dit le Préfet, et qui squattent des terres de l'armée à Montredon ou Cavallès...

Les paysans du Larzac ne sont pas mauvais bougres. Le Préfet veut tester leur résistance ? Ils jouent le jeu, et invitent tous leurs amis à le jouer avec eux. Ça a plutôt bien commencé, d'ailleurs. Avant même que la presse nationale ait publié une ligne sur les arrêtés de cessibilité, des comités Larzac se réunissaient - voire se reconstituaient ! - aux quatre coins de l'Hexagone, tandis que 400 personnes se rassemblaient à Millau. Le conseil municipal de Millau, les syndicats, les partis de gauche, et toutes les organisations paysannes protestèrent en chœur contre, je cite au hasard, chacun reconnaîtra le sien, «la décision unilatérale», «le souverain mépris des élus», etc... Par ailleurs, douze paysannes et paysans venus de tous les côtés du plateau entamaient dès vendredi dans la cathédrale de Rodez un jeûne de réflexion et de dissuasion d'une durée de quatre jours. Il s'agit d'Auguste Valette, Jean André, Robert Gastal, Guy Tarlier, Lucien Alla, Jean-Marie Burguière, Osla Maillé, Jeanne Jonquet, Claude Voron, Josette de Boissieu, Christian Roqueirol, Alice Monier et Léon Burguière, ce qui fait treize à la douzaine et même quatorze car Pierre Parodi, médecin et compagnon de l'Arche, s'est joint à elles et eux. Ces jeûneurs devraient être relayés dès mardi soir par un groupe de Rodez pour une même durée, puis le mouvement pourrait se poursuivre de ville en ville... Il est vrai que l'arme du jeûne a déjà fait dans la lutte du Larzac preuve d'efficacité pour ce qui est de la popularisation, du moins dans les paroisses, et pour peu que l'évêque s'en mêle en incitant ses ouailles à réfléchir avec les jeûneurs...

Ce n'est - bien sûr - pas tout. Dimanche 8 octobre des terres seront labourées parmi celles visées dans les arrêtés de cessibilité. Labourage public, manif-labours où l'on attend toute une région venue affirmer qu'elle veut vivre et n'a pour cela guère besoin de cent trois chômeurs supplémentaires, ainsi que de nombreuses (et pourquoi pas fournies) délégations de toutes la France. Une coordination des comités Larzac se tiendra la veille (après-midi) à St Martin du Larzac. Au menu (notamment) : préparation de la journée nationale d'action d'ores et déjà fixée au 28 octobre... A part quoi toutes les initiatives locales seront les bienvenues, qu'elles soient du fait des comités Larzac ou de collectifs plus larges, dont la création est vivement souhaitée... Ceux qui ne peuvent ou veulent participer aux actions de groupe ne manqueront pas d'envoyer force lettres, lettres ouvertes ou télégrammes au Président de la République (en franchise postale !), au Préfet de l'Aveyron, préfecture, 12000 Rodez, aux journaux restant muets sur le Larzac. Sans oublier bien sûr de participer aux actions de désobéissance civile telles que le renvoi des livrets militaires ou le refus 3 % de l'impôt. Et en attendant qu'on recuse de tout ça la semaine prochaine, vous pouvez vous renseigner auprès de la coordination des Comités Larzac, rue de Glossop, 12100 Millau, ou en téléphonant entre 18 et 20 h. au 531 43 38 à Paris, ainsi qu'à tout moment de la journée au (65) 60 03 07 et au (65) 60 60 48 sur le plateau. Vous ai-je dit encore que le soutien financier est à adresser à l'APAL, Association pour la Promotion de l'Agriculture sur le Larzac, Fontrive, 12100 Millau ? Vous ai-je dit enfin que la manif-Labours de dimanche prochain aura lieu à partir de 9 h 30 et qu'un fléchage sera mis en place à partir de la RN9 ? Alors je crois que je n'ai rien oublié d'essentiel...

Cédric



Photo : GO/Philibert